



Compte rendu du Comité de Programmation – 02/2024

Réunion du vendredi 18 octobre 2024
en présentiel et visio conférence à L'Argentière-La-Bessée

Membres du comité présents :

Collège public

Membres publics titulaires		Membres publics suppléants	
Michel MOURONT	Présent	Claudine CHRETIEN	Excusée
Cyrille DRUJON D'ASTROS	Absent	Pierre LEROY	Présent
Christian BLANC	Excusé	Sylvain DAO LENA	Excusé
Marcel CHAUD	Présent	Gaëlle MOREAU	Excusée
Eric PEYTHIEU	Présent – en visio	Richard NUSSBAUM	Excusé
Guillaume DEJY	Présent	Charles LACROIX	Excusé
Jacques PONS	Excusé	Serge GIORDANO	Excusé
Antoine DIEUDONNE	Excusé	Vincent BONNARDEL	Excusé
François PHILIP	Absent	Eric LIONS	Absent
Hervé BUISSON	Présent	Nicolas BUSCA	Excusé

Publics 6 / 10 voix délibérantes

Collège privé

Membres privés titulaires		Membres privés suppléants	
Jacques DEMOULIN	Excusé	Jean-Pierre LAMIRAL	Présent
Jean Loup CARTIER	Présent	Myriam JAMAL	Excusée
Claude DESCOMBES	Excusé	Mélanie BRODEUR	Excusée
Joël PRUVOT	Présent	Raphaëlle MARTOIA	Excusée
Miren KERBRAT	Présente	Philippe WORMS	Excusé
Philippe MICHELON	Présent	Aurélie FRILET	Excusée
Yves GOÏC	Présent	Roland QUEINEC	Présent
Jordan DEFAY	Excusé	Samuel LAVERGNE	Excusé
Lisa BIENVENU	Présent	Jérôme MOUGNOZ	Excusé
Marjolaine BERT	Excusée	Sylvain EYMARD	Présent
Paul FAUGERAS	Présent	Sébastien FRANCOIS-ENIMIE	Excusé

Privés 9 / 11 voix délibérantes

Participant à la réunion :

Caroline MACLE et Marie COULET GAL Pays du Grand Briançonnais. Daphné KHALIFA, Directrice du PETR et Robert GENTILI, Chargé de projets territoires des Hautes-Alpes - Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux, Région SUD.



Vérification des règles de quorum :

La règle du double quorum prévoyant que la moitié des 21 membres du comité de programmation ayant voix délibérante soit présente en début de séance et que parmi ces membres présents, au moins la moitié soit des membres du collège privé, est ainsi vérifiée.

Nombre de partenaires publics et privés obligatoires pour obtenir le quorum : 11

Nombre de membres présents ayant voix délibérante : 15

Nombre de partenaires privés obligatoires pour obtenir le double quorum : 6

Nombre de partenaires privés présents ayant voix délibérante : 9

Une feuille de présence et de droit à l'image ainsi que la déclaration de situation ou non en conflit d'intérêt sont signées par les membres présents.

En date du 18 octobre 2024, le comité de programmation du GAL Pays du Grand Briançonnais s'est tenu dans la salle du marché couvert à l'Argentière-la-Bessée, Monsieur Michel Mouront, Président du GAL Pays du Grand Briançonnais, ouvre la séance à 17h10.

La règle du double quorum est vérifiée. Sont présents à l'ouverture de la séance et ayant droit de vote, 6 membres du collège public et 9 membres du collège privé.

Ordre du jour du 18 octobre :

1/ Rappel des modalités de sélection des projets

2/ Présentation des projets pour avis d'opportunité (6 projets présentés sur 11 reçus)

- Carbone K - Réseau coopératif pour une construction éco-responsable, porté par l'association Carbone K.
- Coopération citoyenne pour l'énergie, porté par la SEM SEVE et la SCIC Ener'Guil.
- Tourisme AgroLab, porté par l'Université Grenoble Alpes - Jardin du Lautaret.
- La LudoMobile, porté par l'association Ludothèque Pics et Colegram.
- Ludothèque et fablab itinérants, porté par l'association Ludothèque Au Coin du Jeu.
- Jour de clown, porté par l'association Les Rencontres de la Haute Romanche.

1 / Rappel des modalités de sélection des projets

Le Président du GAL initie le propos en rappelant que le programme LEADER 2023-2027 du GAL du Pays du Grand Briançonnais a démarré via l'ouverture de ses premiers appels à projets du 10 juillet au 10 septembre 2024. Ces derniers étaient attendus depuis le début d'année par de nombreux porteurs de projet, qui, pour certains ont participé à la définition de la stratégie du nouveau programme et espéraient une ouverture préalable de ces appels.

C'est une première pour notre GAL de recevoir plus 12 fiches projet (sans compter 3 qui seront déposées plus tard et les nombreux appels téléphoniques pour avoir des renseignements). Deux fiches projet sont concernées par une même opération de coopération.

L'enveloppe financière attribuée à notre territoire pour toute la durée de la programmation est de 1 471 370 € de FEADER, bien plus faible qu'obtenu pour les précédents programmes. Il faut à la fois la distribuer dans le temps, mais aussi l'attribuer aux projets qui répondront au mieux à la stratégie et aux objectifs fixés.

Le Président du GAL sensibilise les membres du comité au rôle à tenir et à leur responsabilité dans la sélection des projets ; toutes les opérations ne pourront pas être soutenues, même intéressantes, il faudra retenir celles répondant à la majorité des attendus du programme LEADER. D'autres dispositifs et financements seront peut-être mobilisables pour des projets ; la plus-value du programme LEADER doit fortement se faire ressentir.

Il faut prendre en compte aussi que suite à un avis d'opportunité favorable donné, le porteur de projet et l'instructeur passeront du temps à monter le dossier et l'instruire. Ce n'est qu'au bout de ce travail que le dossier sera noté, potentiellement éliminé si la note minimale est non atteinte ou si atteinte, peut se voir refuser la subvention ou une partie de la somme si l'enveloppe financière est insuffisante. Ce cas arrivera en fin de programmation, quand les enveloppes arriveront à épuisement ; autant ne pas s'y confronter dès la première année de mise en œuvre du programme.

L'équipe technique distribue une feuille de route pour les membres du comité dans laquelle ils trouveront le schéma des instances du GAL et du parcours de sélection d'un projet, ainsi qu'un rappel du fonctionnement du comité, des durées d'audition et enfin le descriptif de la stratégie et des fiches actions avec les critères d'opportunité et de sélection.

La cheffe de projet rappelle la stratégie et les objectifs des fiches actions 1 et 3 pour lesquelles six projets sont présentés lors de cette première séance.



2/ Présentation des projets pour avis d'opportunité

Carbone K - Réseau coopératif pour une construction éco-responsable

Association Carbone K

FICHE ACTION 1

Objectifs :

- Développer et de structurer la filière de la construction éco-responsable dans le nord des Hautes-Alpes.
- Rassembler des acteurs du monde de la construction autour de la démarche éco-responsable.
- Développer des échanges et des collaborations interprofessionnelles.
- Promouvoir et sensibiliser à l'écoconstruction.
- Accompagner et conseiller sur des projets liés à la construction éco-responsable, réaliser des missions d'expertises
- Favoriser l'innovation dans le sens d'une construction éco-responsable

Actions prévues :

4 pôles sont organisés pour mener les actions prévues :

- Le pôle sensibilisation : développer la communication, organiser des évènements autour de l'écoconstruction, proposer du conseil AMO.
- Le pôle réemploi : accompagner les acteurs de la construction pour réaliser des diagnostics produits, coordonner et mettre en lien les différents acteurs de la construction, élaborer des fiches produits...
- Le pôle construction : apporter des conseils en rénovation et économie d'énergie au démarrage des chantiers, échanger sur les projets.
- Le pôle échanges : accompagnement à l'auto-construction, mise en place d'un SEL et de formations.

Dépenses envisagées :

Coût total du projet :	122 172 € TTC	Détails
Frais salariaux	92 400 €	1 Equivalent Temps Plein sur 2 ans
Coûts indirects – Frais de structure	17 460 €	15% des frais salariaux
Frais de déplacement, hébergement, restauration	4 620 €	5% des frais salariaux
Equipement et matériel	4 292 €	y compris logiciels informatiques
Prestations de service (étude, conseil, location, formation, logiciel...)	3 000 €	Formation professionnelle
Frais de Communication	3 000 €	

Echanges avec le porteur :

Le contexte de l'abandon du projet « école du bois », est-t-il un frein au développement du projet ?
Les actions ne sont pas forcément liées à cette école donc il n'y a pas de conséquence.



Quelle est la relation avec la chambre des métiers ? Est-ce que les actions rejoignent les missions de la chambre ?

Un des membres a déjà pris contact avec cette chambre pour ne pas aller sur les mêmes créneaux comme d'ailleurs le CAUE, l'UNADA, l'union des architectes... Le réseau ne sera pas un centre de formation, il s'agit plutôt d'être diffuseur des informations aux artisans présents dans le réseau. Une fois le réseau bien solide avec un nombre important d'adhérents, des demandes d'intervention de la chambre et de mise en place de dispositifs pourront être appuyées.

Quelle est la plus-value du projet ?

C'est une porte d'accès aux particuliers pour trouver les interlocuteurs et les informations sur la construction éco-responsable et l'application de charte respectant l'environnement dans les chantiers. Il s'agit de rendre plus visible l'éco construction et ses acteurs en les fédérant.

Quel partenariat sera mis en place avec le Gabion ?

Le contact est pris et le Gabion assure son soutien au projet. Il est nécessaire d'embaucher une personne pour engager des actions, notamment lancer une expérimentation sur le réemploi, définir quoi faire des matériaux à l'issu d'un diagnostic du réutilisable ; faire relais sur les formations du Gabion.

Par rapport au volume de construction dans sur le territoire, immeubles et chalets notamment, quelle est votre stratégie pour s'attaquer à ce type de construction ?

Il faut se rendre visible, plus qu'actuellement, pour attirer les constructeurs, c'est à travers la structuration et le développement du réseau que cela sera possible, un travail de communication pour faire connaître les entreprises.

Quel est le projet associatif ? Avez-vous des pistes pour développer le réseau sans le financement FEADER ?

Pour développer le réseau il faut pouvoir salarier une personne qui mettra en place toutes les actions de communication, fédérera les acteurs, rendra visible les entreprises. S'il n'est pas possible d'avoir la subvention LEADER, il ne sera pas évident de développer le réseau, même avec du crowdfunding et de nouvelles adhésions. Idéalement le salarié serait chargé d'aller chercher les fonds supplémentaires.

Débat et vote :

Il n'est pas évident de percevoir la finalité de ce réseau et la plus-value pour le territoire. Le projet ne semble pas vraiment abouti.

Il existe déjà des réseaux nationaux et un réseau local n'apportera pas forcément plus de visibilité à l'écoconstruction.

Les compétences des membres actuels de l'association sont connues et appréciées, il conviendrait d'en savoir plus sur le travail qui serait confié au salarié, appuyé d'objectifs chiffrés pour mieux cerner la portée du réseau.

Les structures partenaires ne sont pas encore assez engagées. Mais si le projet va au bout, ce sera un très bon dispositif pour s'engager davantage dans l'écoconstruction.

Le particulier ayant un projet de construction recherche plutôt une assistance à maîtrise d'ouvrage pour organiser son chantier, les artisans et pas seulement l'accès à un carnet d'adresse.

Il sera intéressant de savoir comment le poste serait financé après le soutien.

Le comité émet plutôt une réserve technique (pas forcément sur le fond mais plutôt sur la forme du projet) et propose un ajournement. Il préfère que le porteur retravaille son projet pour qu'il soit plus abouti et le représente lors d'un autre comité.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :

Cohérence avec la stratégie du GAL :	Oui
Pertinence territoriale démontrée :	Oui

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	15 (dont 6 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	2
Nombre de voix exprimées	12 en présentiel, 1 en visio
Avis défavorable	8
Avis favorable	0
Avis favorable sous réserve	5

Décision du comité de programmation :

Vote défavorable

Position de la région : Avis favorable

Le projet répond aux deux objectifs de la fiche action 1, sur une thématique porteuse d'avenir, il a une capacité d'essaimage sur l'ensemble du bassin alpin qui est très intéressante. Il correspond aussi à un besoin plus local et semble complémentaire avec les autres réseaux (CAUE, BDE...).

**Coopération citoyenne pour l'énergie
SEM SEVE & SCIC Ener'Guil****FICHE ACTION 1****Objectifs :**

A l'échelle des trois structures coopérantes SEVE, Ener'Guil et Energie Partagée, les objectifs sont de :

- Renforcer et organiser la coopération,
- Mutualiser les expériences, les actions afin de gagner en compétences, en moyens et permettre ainsi la diffusion de projets, d'actions conduites par chacun sur les territoires voisins,
- Développer de nouvelles compétences pour le territoire de la coopération.

A l'échelle de la SEVE, les objectifs sont de :

- Développer une ingénierie locale qui soient capable de répondre aux enjeux du territoire concernant l'aménagement des réseaux anthropiques.
- Mettre en place un standard de développement qui corresponde aux spécificités de notre territoire et à ses problématiques.
- Professionnaliser, sécuriser, l'activité de la société avec l'embauche d'une ressource dédiée.

A l'échelle d'Ener'Guil, les objectifs sont de :

- Professionnaliser, sécuriser, l'activité de la coopérative avec l'embauche d'un technicien,
- Développer deux grappes de producteurs/consommateurs d'énergie solaire photovoltaïque en ACC : autoconsommation collective : une sur le Guillestrois et une sur le Queyras.
- Permettre une appropriation locale des enjeux de l'énergie, une implication de tous pour optimiser production et consommation d'énergie.

Actions prévues :

Pour la SEVE :

- Établir un retour d'expérience et un état de l'art des technologies et montages de projet pertinents pour l'aménagement des réseaux anthropiques,
- Cibler et cribler le potentiel d'aménagement du territoire en menant une étude d'opportunité ciblée,
- Développer un panel de solution et prestation ciblées pour le développement de ces projets,
- Démarcher les porteurs de projets et les gestionnaires de réseau,
- Poursuivre la concrétisation du projet pilote déjà initié sur le turbinage d'eau potable de la commune de Saint Martin de Queyrières,
- Valoriser les compétences acquises auprès d'autres porteurs de projet, en initiant de nouveaux projets.
- Collaborer entre les trois partenaires du projet dans le respect à minima de la convention de partenariat établie dans le cadre du projet LEADER,
- Assurer le suivi administratif et financier du projet LEADER : rapport d'activités, traçabilité des actions menées, remontées des dépenses, suivi des indicateurs et livrables,
- Participer aux rencontres en lien avec l'énergie : sur le plan régional avec Energie Partagée, Enercoop, sur le plan national avec les centrales villageoises.
- Appropriation et suivi du travail réalisé par les chacun, réunions de mise en commun.

Pour EnerGuil :



- Poursuivre et étendre la recherche de toitures pour recevoir des panneaux photovoltaïques en ACC, suivre les études de faisabilité ou les réaliser, expliquer, convaincre sur la base des études de faisabilité réalisées soit en interne soit externalisées à un bureau d'études,
- Finaliser les conventions de mise à disposition de toitures,
- Développer les moyens de communication et communiquer régulièrement sur les actions menées en matière d'ACC via le site Internet, les réseaux sociaux, mailing ...
- Mobiliser pour augmenter notre capital via la souscription de nouvelles parts sociales ou la conclusion de compte courant d'associés et pouvoir augmenter la part d'autofinancement sur les investissements à réaliser. Cela concerne les particuliers, les entreprises et les collectivités,
- Suivre les travaux des nouvelles installations photovoltaïques,
- Devenir Personne Morale Organisatrice ce qui signifie mettre en place et animer les deux grappes producteurs /consommateurs Guillestrois et Queyras, en définir les "règles du jeu" : tarifs, répartition de l'énergie/priorités, optimisation de l'autoconsommation locale par des actions pédagogiques en direction des consommateurs, réunions régulières avec les producteurs et consommateurs,
- Assurer le suivi de la production et de la consommation des grappes d'ACC, analyser, optimiser.

Dépenses envisagées :

Coût total du projet SEVE :	78 464 €	Détails
Frais salariaux	41 220 €	1 salarié(e) à temps partiel sur 2 ans
Coûts indirects – Frais de structure	6 183 €	15% des frais salariaux
Frais de déplacement, hébergement, restauration	2 061 €	5% des frais salariaux
Prestations de service (étude, conseil, location, formation, logiciel...)	25 000 €	Prestations d'études techniques
Frais de Communication	4 000 €	Site internet et prospection commerciale

Coût total du projet Ener'Guil :	94 220,72 € TTC	Détails
Frais salariaux	73 600,60 €	1 Equivalent Temps Plein sur 2 ans
Coûts indirects – Frais de structure	11 040,09 €	15% des frais salariaux
Frais de déplacement, hébergement, restauration	3 680,03 €	5% des frais salariaux
Prestations de service (étude, conseil, location, formation, logiciel...)	3 400 €	Logiciel de gestion et facturation
Frais de Communication	2 500 €	Flyers, oriflammes, panneaux explicatifs

Echanges avec le porteur :

Quelle sera la fonction des salariés ? Est-ce une première embauche pour les structures ? Comment a été évaluer le temps de travail ? Comment pérenniser les postes ?

Chaque structure partenaire embauche une personne sur un thème particulier qui correspond en bonne partie au cœur de métier de chacune ; via une convention partenariale des échanges seront établis entre chaque spécialiste qui interviendra dans les trois territoires, sous forme de banque de travail (échanges de données).

Il s'agira d'un premier recrutement pour Ener'Guil et SEVE. Des fiches de poste indiqueront précisément les actions à mener par spécificités et les 3 compétences à développer. Pour Ener'Guil le travail bénévole assure le fonctionnement des structures et un emploi à temps complet sera créé. Développant l'autoconsommation collective, il s'agira de mettre en réseau les producteurs d'Ener'Guil et les consommateurs (collectivités, entreprises, particuliers), gérer toute l'administration, la facturation, les contrats, la répartition des valeurs... Pour la SEVE, le salarié aura une petite part de son temps dédié à l'administratif et à la gestion du parc photovoltaïque en place et la majeure partie de son temps dédié au développement de la spécialité pour le projet LEADER.

Chaque structure porte un volet avec ses spécialités et un volet coopération. Des temps de mises en commun du travail effectué et des temps de partage d'expériences seront mis en place.

Pour pérenniser les emplois, Ener'Guil devra augmenter le nombre de toitures à équiper, augmenter la production et l'autoconsommation collective ; il est estimé de prélever 3% des recettes de la facturation de l'autoconsommation, du prix de l'électricité et de sa vente pour financer le poste ; peut-être que seulement un demi-poste sera pérennisé dans 2 ans mais si quelques gros projets sont menés cela peut évoluer favorablement. Pour la SEVE, au vu de la répartition des missions, le poste sera financé via l'augmentation de la vente de prestations et la vente d'électricité.

Quel est l'impact sur la consommation et la production globale ?

Actuellement, Ener'Guil a 100 à 150 foyers sur 8 200 habitants sur le Guillestrois Queyras et souhaiterait doubler ces foyers. L'important est de développer le nombre d'implantations, plus que le volume.

Est-ce qu'il y a de la concurrence ?

Dans l'économie sociale et solidaire, sur le nord du département, il n'y a localement que les trois structures, concurrentes entre elles mais elles ont fait le choix de travailler ensemble. Des collaborations se font avec les organisations nationales.

Quelles sont les économies d'échelle possibles entre les trois structures ?

Initialement les structures voulaient embaucher ensemble mais il n'était pas possible de trouver un technicien répondant à tous les besoins et pour les trois entités, il a été préféré d'avoir des spécialistes d'un type d'énergie et de mettre en commun le travail mené, voire de mutualiser une partie de la gestion administrative, la gestion des toitures, avoir un logiciel commun...

Quels canaux de communication seront utilisés ?

Les sites internet seront développés ainsi que d'autres outils d'informations, tel qu'un document spécialisé accompagnant les appels. Des événements communs seront organisés.

Quel est le positionnement du projet sur le marché de l'électricité ?

Ener'Guil a une obligation d'achat et de revente à EDF, nous devons être en cohérence avec le marché. Cela passe par des négociations, d'essayer d'être au minimum de la garantie d'achat d'EDF... Avec le système de l'autoconsommation collective, les prix sont stabilisés car il y a un investissement au départ avec un lissage du prix sur le long terme.

Débat et vote :

Quelques précisions sont données sur les plans de financement.

Les structures sont présentes depuis longtemps sur le territoire, elles confirment leurs actions et leur pertinence sur le territoire et il est bienvenu de voir leur volonté d'augmenter leurs interventions et de se structurer davantage via l'embauche de personnel. Elles vont pouvoir répondre aux demandes grandissantes.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :

Cohérence avec la stratégie du GAL :	Oui
Pertinence territoriale démontrée :	Oui

	Ener'Guil	SEVE
Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	15 (dont 6 membres du collège public et 9 membres du collège privé)	15 (dont 6 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	4	4
Nombre de voix exprimées	11 en présentiel, 0 en visio	11 en présentiel, 0 en visio
Avis défavorable	0	0
Avis favorable	11	11
Avis favorable sous réserve	0	0

Décision du comité de programmation :

Vote Favorable

Position de la région : Avis favorable

Le projet répond très bien aux objectifs de la fiche action, sur une thématique d'avenir, l'innovation principale est la coopération entre les trois structures pour une prise en charge globale de la transition énergétique.



Tourisme AgroLab

Université Grenoble Alpes - Jardin du Lautaret

FICHE ACTION 1

Objectifs :

- Développer des produits d'agrotourisme scientifique axés sur l'éducation participative et concevoir une stratégie de communication destinée aux habitants et visiteurs.
- Crée un laboratoire citoyen pour les transitions et les innovations territoriales, en s'appuyant sur les écosystèmes et leur biodiversité pour soutenir conjointement l'agriculture et le tourisme sur le territoire de La Grave, Villar-d'Arène et Monêtier-les-Bains.

Actions prévues :

- identification des acteurs et activités touristiques à valoriser chez les agriculteurs
- Identification des activités scientifiques et mises en œuvre d'expérimentations
- Création de nouveaux produits touristiques
- Mise en place d'un plan de communication et promotion des produits touristiques
- Organisation de formations, d'ateliers, de conférence et d'évènements

Dépenses envisagées :

Coût total du projet :	99 128,66 € HT	Détails
Frais salariaux	65 940,55 €	Chargé(e) de mission 18 mois Chargé de communication
Coûts indirects – Frais de structure	9 891,08 €	15% des frais salariaux
Frais de déplacement, hébergement, restauration	3 297,03 €	5% des frais salariaux
Equipement et matériel	5 000 €	
Prestations de service (étude, conseil, location, formation, logiciel...)	6 000 €	
Frais de Communication	9 000 €	

Echanges avec le porteur :

Qu'est-ce que le SFN ? Ce sont les « Solutions Fondées sur la Nature » comme la plantation d'arbres en agriculture, la fauche tardive, où l'on s'inspire de la nature. Il y a des exploitations qui sont partantes pour expérimenter ces actions.

A propos du matériel technique indiqué dans la fiche projet, sera-t-il utilisé par les agriculteurs ou les usagers ?

Ils serviront à donner des informations pour la recherche, ils seront coconstruits avec les agriculteurs et seront mis en place par les agriculteurs et les chercheurs pour faire des relevés sur la ferme et seront facilement utilisable par les visiteurs également pour comprendre l'écosystème de la ferme.

Les retombées financières seront à destination des agriculteurs, pourquoi il n'y en a pas de prévu pour la structure afin de pouvoir pérenniser l'emploi ?

Les acteurs du tourisme et les animateurs scientifiques seront intégrés pour qu'ils bénéficient également des retombées économiques. L'université doit se rendre compte que cette diffusion du savoir à son importance pour créer un poste permanent.

Comment peuvent-être sensibilisées les collectivités locales sur la question du maintien de l'agriculture et du soutien aux exploitants en « perte de vitesse » ? Au moment de la création des produits touristiques, tous les acteurs seront conviés, pour travailler en synergie, à travers des ateliers et des conférences.

Serait-ce envisageable que les compléments de revenus des agriculteurs via les produits scientifiques puissent provenir des productions testées et de la mise en culture pérenne de nouvelles productions agricoles ? De nouvelles personnes s'installent côté Villar d'Arène, La Grave, intéressées, proposant des productions un peu différentes, mais il faut considérer que les produits du tourisme de la connaissance viennent compléter les produits touristiques classiques.

Les agriculteurs n'ont pas non plus beaucoup de temps pour travailler ces produits.

Quelles seront les retombées pour l'agriculture ? Quel est le temps estimé pour la mise en place de ce projet sur l'exploitation ? Y aura-t-il seulement trois fermes participantes ?

L'expérimentation commencera avec des acteurs déjà identifiés, prêts à s'impliquer, suite à la demande d'agriculteurs, les trois fermes en particulier, qui veulent engager ce type de démarche. L'objectif est de créer une méthodologie pour créer un nouveau produit de tourisme scientifique et ensuite l'essaimer. D'autres participants seront les bienvenus.

Le projet sera suivi par une chercheuse ?

Les scientifiques interviendront principalement pour les « Solutions Fondées sur la Nature » et seront en synergie avec les agriculteurs. Il s'agira de créer le lien avec les usagers, les habitants et les touristes. Comment se déroulera un séjour ?

Les séjours sont à construire avec les agriculteurs. Cela pourra prendre la forme de visite avec un parcours sur plusieurs fermes, de sciences participatives, de découvrir les SFN, le travail des chercheurs, l'écosystème de la ferme, ... sur quelques heures, sur une journée ou pour deux trois nuits. Des formations ont été proposées autour du changement climatique, de l'astronomie, du tourisme scientifique, du tourisme de la connaissance, elles ont permis de faire rencontrer des acteurs qui ne se connaissent pas et de construire les offres pour le nouveau projet.

Les sciences participatives nécessitent un protocole rigoureux, d'être formé... comment le mettre en place avec les touristes ? Les non experts peuvent participer par l'observation. Il est possible d'avoir un engagement ponctuel ou régulier et de mettre en place des protocoles faciles à utiliser même pour les personnes non-aguerries, accompagnées ou de manière autonome.

Comment sensibiliser d'autres agriculteurs plus largement sur le territoire ?

Des conférences seront organisées et un travail portera sur la communication, la diffusion de l'information, le déploiement d'une « route scientifique » sur d'autres parties du territoire à plus long terme.

Comment l'Université choisie les sujets sur lesquels elle souhaite travailler, quel intérêt trouve-t-elle à ce projet ?

Il s'agit d'opérer un mélange entre citoyen et sciences, le partage des sciences, qui existe depuis plusieurs années, avec pour objectif de dépasser les simples conférences, d'augmenter la participation du citoyen à l'accroissement des connaissances, d'hybrider sciences et milieu économique et in fine de participer au développement du territoire et créer de la valeur économique.



Comment pérenniser le poste ? Comment l'université compte maintenir le poste à long terme ? Cela peut passer par la création de valeur économique, la vente des produits de tourisme scientifique qui pourraient financer une part du poste.

Débat et vote :

Ce projet s'inscrit dans la continuité de deux autres projets de tourisme scientifique présentés par l'université dans l'ancien programme LEADER.

Il était prévu que la structuration du réseau Nature Science Environnement permette la création d'un emploi mais cela n'a pas abouti. Il est regrettable de voir que la pérennisation du poste présenté dans les projets ne soit pas plus anticipée voire prévue.

La démarche de l'université avec le jardin du Lautaret est d'avoir un terrain d'étude mais il manque de visibilité sur l'apport pour le territoire (3 communes concernées sur 36 du GAL). Il n'y a pas non plus de lien avec la transition agricole et alimentaire du territoire.

Malgré la thématique intéressante et le développement d'un nouveau modèle de tourisme, il convient de soutenir des actions plus concrètes.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :

Cohérence avec la stratégie du GAL :	Oui
Pertinence territoriale démontrée :	Non

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	15 (dont 6 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	14 en présentiel, 1 en visio
Avis défavorable	11
Avis favorable	3
Avis favorable avec réserve	1

Décision du comité de programmation :**Vote défavorable****Position de la région : Avis très réservé**

Le projet n'est pas assez étayé en termes d'objectifs et de résultats, surtout les partenariats avec les agriculteurs qui ne semblent pas formalisés, malgré qu'ils soient un point clé de réussite du projet.

Monsieur Joël Pruvot quitte la séance.



La LudoMobile

Association Ludothèque Pics et Colegram

FICHE ACTION 3

Objectifs :

- renforcer l'attractivité des territoires ruraux par le maintien et le développement des services : en animant des temps de jeux pour tous, dans des communes en milieu rural, offrant un service de qualité, tant pour les locaux que pour les touristes.
- accroître un réseau de relations : créer plus de lien avec des partenaires pour diversifier les actions.
- proposer un service en accord avec une transition énergétique et écologique : 1 camion au lieu de x voitures c'est plus écologique ; emprunter et non pas acheter, c'est plus économique et plus éco responsable ; quand il n'y a pas de neige c'est une bonne alternative pour les stations de ski.
- amener un service sous un nouveau format à la population : nous apportons à tout public des jeux spécifiques (scientifiques, sensoriels...) accessibles à toutes et tous et un savoir-faire unique.
- permettre un territoire équilibré et d'accueil : favoriser l'équité territoriale en allant en milieu rural éloigné, en favorisant la cohésion sociale entre personnes de milieux socioculturels différents, isolées, en situation de handicap, ...

Actions prévues :

- Mise en place d'une permanence par mois dans les villages de la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras qui accueillent une école + 2 animations ludiques par an.
- Aménagement du véhicule, investissement dans des jeux, dans un logiciel de gestion du prêt, dans du mobilier et dans des outils de communication.
- Développement de projets ludiques : recherche de partenariats et mise en place de projets avec les partenaires ciblés.

Dépenses envisagées :

Coût total du projet :	103 019 € TTC	Détails
Frais salariaux	66 683 €	Création d'un poste à 80 % sur 2 ans
Coûts indirects – Frais de structure	10 002 €	15% des frais salariaux
Frais de déplacement	3 334 €	5% des frais salariaux
Aménagement et travaux	3 000 €	Matériaux pour aménagement du ludobus
Equipement et matériel	10 000 €	Jeux pour le ludobus, matériel informatique, barnum tables et chaises
Prestations de service (étude, conseil, location, formation, logiciel...)	5 000 €	Logiciel de prêt, refonte du site internet
Frais de Communication	5 000 €	Oriflammes, panneau publicitaire, plaquettes de présentation, affiches, flyers, flocage camion

Echanges avec le porteur :

Quelles sont les relations avec les politiques publiques dans le cadre de la construction de votre projet et de sa pérennisation ?

Le premier contact avec les communes est plutôt pragmatique, notamment pour savoir où et quand il est possible de s'installer. La ludothèque se donne deux ans pour entrer en relation plus régulièrement avec les municipalités, les écoles, afin de mettre en place les activités de manière durable. Il y a déjà beaucoup de lien avec les communes mais il s'agira de requalifier le service et de proposer des prestations pour lesquelles l'association solliciterait un financement. Des communes (Vars, Saint Crépin, Molines en Queyras, ...) ont fait par leur demande d'interventions de la ludothèque.

La Communauté de communes du Guillestrois Queyras subventionne la ludothèque.

Quelles seront les fréquences et auprès de quel public ?

Une permanence par mois sera proposée dans chaque commune de la Communauté de communes au départ pour tester l'activité. L'itinérance vient en complément de la fréquentation du local à Guillestre ; il sera vu à l'usage s'il est nécessaire d'aller dans chaque commune, au regard également du nombre d'adhérents.

Comment se déroulera une permanence ?

Nous pouvons démarrer en autonomie avec notre bus et notre matériel d'itinérance (tables, tonnelle) au marché, devant les écoles et les bibliothèques, sur une place, et nous espérons pour l'hiver 2025 avoir tissé assez de liens pour pouvoir accéder à des salles pour être en intérieur. L'objectif est d'être connu et attendu surtout dans les lieux les moins visibles.

Est-ce que les prestations seront payantes ?

Les permanences itinérantes ne sont pas payantes, elles seront mises en place et développées dans un premier volet du projet LEADER. Dans un second volet, seront développées des prestations et des interventions payantes (en entreprise pour la cohésion d'équipe par exemple, faire plus d'interventions en école...), grâce à l'embauche d'un(e) second(e) salarié(e).

Quel nombre de personnes sont/seront touchées par an ? Quels sont les objectifs d'augmentation ?

Comment toucher les personnes qui habitent au fond des vallées ?

En 2023 l'association a 170 adhésions qui correspondent à 1 foyer (donc plusieurs personnes) et une quarantaine de structures (crèches, école, refuge, centre vacances...). La ludothèque n'a pas chiffré encore l'augmentation attendue, mais dans la prospection il ressort un besoin d'intervention dans le milieu des entreprises pour de la cohésion d'équipe par exemple. Dans les écoles, les interventions pourraient être plus fréquentes. Les adhérents sont majoritairement de Guillestre et l'objectif du projet est d'aller chercher de nouvelles personnes dans les autres communes. Avec 1 permanence par mois sur 10 regroupements de communes, cela fera 3,5 permanences par semaine en plus de celles dans le local à Guillestre (2 permanences par semaine).

Est-ce que l'association est déjà propriétaire du véhicule ? Est-il équipé ?

Elle possède un bus équipé mais il va falloir rapidement investir dans un véhicule plus spacieux.

Est-ce que vous avez des coopérations avec les autres ludothèques ?

Des liens sont établis avec les ludothèques de Briançon et de Gap, pour des échanges de jeux, sur les nouveautés, un partage d'expérience sur l'utilisation d'un logiciel de prêt, la participation commune à des formations.

Les besoins ont-ils été évalués pour tout le territoire du Guillestrois Queyras ? Selon la provenance des adhérents le service itinérant sera d'autant plus nécessaire pour aller vers la population. Le concept

GAL Pays du Grand Briançonnais



Cofinancé par
l'Union européenne



du projet repose sur le principe de mobilité inversée où au lieu de déplacer plusieurs voitures pour accéder à un service, c'est lui qui se déplace.

Comment sera pérennisé le poste ? L'association veut augmenter ses prestations payantes qui représentent 60 % de ses financements, les 40 % sont des subventions.

Débat et vote :

Le projet est pertinent, on sous-estime l'interaction du jeu dans le lien social, le jeu permet d'aller vers les jeunes et d'autres publics, il crée aussi une dynamique locale, un lien social important dans le voisinage. Il est pertinent d'avoir des ludothèques sur le territoire ; elles auraient pu proposer un projet commun mais elles interviennent chacune sur un territoire distinct, tout en couvrant toute la superficie du GAL. Il y a une différence entre les coûts des deux projets. Le chiffrage du poste semble élevé, le volume horaire est conséquent par rapport aux actions à mener.

Il est difficile de savoir si le nombre de personnes touchées va augmenter, s'il est pertinent de mettre en place un service itinérant plutôt qu'organiser un covoiturage par exemple vers le local à Guillestre. Le mode de vie actuel réduit le temps disponible pour des Queyrassins d'aller à la ludothèque, le service itinérant peut répondre à ce manque de temps ; L'itinérance et la multiplication des permanences pourraient permettre de toucher un nouveau public et appuyer la nécessaire coordination entre ludothèque, lieux de vie, de culture (bibliothèque), scolaire et municipalité.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :

Cohérence avec la stratégie du GAL :	Oui
Pertinence territoriale démontrée :	Oui

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	14 (dont 6 membres du collège public et 8 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	1
Nombre de voix exprimées	12 en présentiel, 1 en visio
Avis défavorable	0
Avis favorable	6
Avis favorable sous réserve	7

Décision du comité de programmation :

Vote favorable sous réserve

Position de la région : Avis plutôt favorable

Le projet s'inscrit dans LEADER, avec une innovation territoriale d'apporter un service de proximité. Il répond à l'objectif de développer l'itinérance. Il sera demandé au CD05 s'il peut financer ce projet.

Madame Lisa Bienvenu quitte la séance.

Réserves : Les frais salariaux sont importants et le poste doit être mieux défini. Il manque des données chiffrées sur les attentes de la population.

Levée de réserve :

Transmettre des données chiffrées sur les besoins et les retombées chiffrables pour le territoire en termes financier et sociaux (nombre de personnes ou structures potentiellement intéressées, fréquentations aux animations menées) ainsi qu'une fiche de poste détaillée sur les missions et le volume horaire prévu, afin de mieux évaluer l'adéquation entre les frais salariaux présentés et les actions du projet.

Un calendrier des actions envisagées peut apporter une justification supplémentaire.

Eléments de réponse transmis par le porteur de projet :

Le contexte : Pics et Colegram sur le territoire

La ludothèque Pics et Colegram a été créée en juin 2012 avec l'objectif principal de créer des liens grâce au jeu dans une démarche d'éducation populaire, et de pouvoir permettre au public de passer des moments conviviaux en famille, entre amis, entre collègues, etc...

Au départ basée à Aiguilles, la ludothèque a toujours eu pour mission de se déplacer au plus proche de la population afin de faire découvrir le jeu à tous les publics, comme un outil ludique mais aussi d'apprentissage et de développement de l'imagination.

Une salariée a permis le développement de l'association et a participé à la pérennité de l'activité par la mise en place d'animations ludiques sur le territoire et la mise en œuvre de prestations à destination des acteurs du territoire.

La ludothèque est très vite devenue un acteur incontournable via les écoles, l'Office de tourisme, les comités des fêtes des communes... et est apparue comme un lieu de ressource essentiel au territoire.

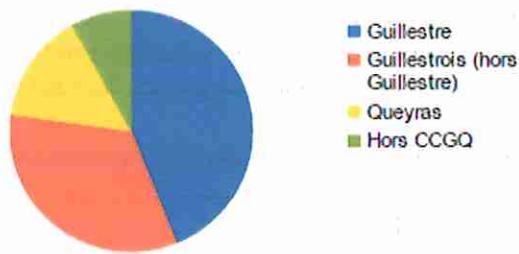
Les partenaires se sont ainsi multipliés et les interventions spécialisées en fonction de la demande.

La nécessité d'avoir un local est vite apparue évidente et c'est en 2017 que le lieu d'accueil s'est ouvert sur Guillestre, permettant ainsi une visibilité plus forte au sein du Guillestrois et une offre plus riche, avec des permanences fixes, des soirées, la possibilité de recevoir des groupes et des structures sur place.

Aujourd'hui, la répartition de nos adhérents est la suivante :

Lieu d'habitation	Nombre d'adhésions	Nombre de membres affiliés
Guillestrois		
Oulx	84	107
St Clément	6	14
St Crispin	13	21
Rouzier	4	7
Eyglès	13	23
Montauphin	4	7
Pissoul	8	16
Vars	5	4
Queyras		
Cellac	2	
Anjeux	1	1
Château-Ville-Vieille	3	8
Aiguilles	9	15
Abrive-Ristolas	6	10
Molines-Saint Véran	3	6
Hors Communauté de Communes		
Chabrevoix	2	6
Saint Paul sur Ubaye	1	3
L'Argentière La Bessée	1	
Champsaur	1	
La Roche de Rame	3	3
Les Vigneaux	1	2
Briangon	1	
Les Orres	2	
Bourg-Saint-Maurice	2	6
Gap	1	
TOTAL	176	259
		435

Lieu de résidence des adhérents de la ludothèque



Ci-dessous, la fréquentation aux permanences que nous proposons au local de Guillestre, les mercredis après-midi et samedis matins (moyennes prises sur un an, de juin 2023 à fin mai 2024) :

Fréquentation annuelle (06/2023 à 05/2024)		Au local de Guillestre
Nombre de permanences d'accueil du public		88
Nombre moyens de personnes accueillies/perméance		17
Total de personnes accueillies		1496

Concernant les animations proposées par la ludothèque, nous avons dénombré pour 2023, 53 animations ponctuelles (les grandes animations proposées touchent régulièrement une centaine de personnes) et 49 animations régulières (animations en structures pour un nombre réduit de personnes, 20 maximum), hors les murs du local. La première édition du Festival du jeu de Guillestre a rassemblé, le 25 novembre 2023, +750 joueurs, et nous avons reçu 93 équipes (moyenne de 5 personnes par équipe, soit 465 joueurs) pour l'escape game « Le Vif d'Or », organisé du 10 février au 10 mars dernier.

Le ludobus, un service itinérant au plus près des habitants

A la création de l'association Pics et Colegram il y a 12 ans, l'itinérance était au cœur du projet dans la vallée du Queyras exclusivement, et animée par des bénévoles. En effet, dès avril 2012, une fois par mois, en fin d'après midi, chaque village accueillait une ludothèque éphémère dans un local communal mis à disposition. Les fréquentations régulières et assidues de ces temps d'accueil montrent l'intérêt des habitants (principalement familles pour commencer, puis structures socioprofessionnelles) pour ce service proposé.

Ci joint un extrait du rapport d'activités de l'année de lancement de la ludothèque itinérante dans le Queyras en 2012 :

2012	Avril		Mai		Juin		Oct		Nov		Déc
	Ent	Ad	Ent	Ad	Ent	Ad	Ent	Ad	Ent	Ad	Ent
Saint-Véran			0	0	8	6	9	2 vacances	9	3	
Atriès	11	6			10	9	1	1 vacances	7	2	
Château-Queyras			0	0	3	1	2	2 vacances	0	0	
Anjeux	7	6	0	0	8	5	9	5	3	2	
Aiguilles	18	14	13	0	13	8	11	10 vacances	0	5	
Molines			0	0	7	4	4	5	3	4	
Celliac	7	5	26	0	Annulée		22	11	20	9 vacances	
TOTAL	43	31	66	25	49	33	58	36	31	14	32
											15



puis en 2013 :

2013	Jan		Fev		Mars		Avril		Mai		Juin		Sept		Oct		Nov		déc	
	Enf	Ad	Enf	Ad	Enf	Ad	Enf	Ad	Enf	Ad	Enf	Ad	Enf	Ad	Enf	Ad	Enf	Ad	Enf	Ad
Saint Martin	5	2					6	2	10	1	7	5			7	3	0		10	5
Abres	1	1	0				2	1	2	2	4	4			2	2	1	0	9	7
Château Queyras	0	0					0	0							4	0	0		0	0
Avrieux	1	1			6	4			6	4	6	4			7	2			6	3
Aiguilles	10	9	5				8	5	10	2	10	6			6	3	0		15	11
Mornans			4	3					8	5	8	2	10	5		4	3	2	8	5
Ristolas																				
Cellier	16	5	14				15	5	16	7	4	3	14	5						
TOTAL	33	19	30	20	6	4	16	9	47	25	51	26	14	8	40	19	69	37	48	31

■ pas d'animation ■ animées ■ vacances scolaires

Adhésions 2012-2013

27 adhésions famille et 12 adhésions individuelles

6 adhésions de mairies

1 association

1 centre de vacances

Hôpital d'Aiguilles

113 personnes qui peuvent bénéficier des permanences, et autour de 5000 personnes par mois qui viennent jouer

Adhésions 2013-2014

36 adhésions famille et 8 adhésions individuelles

8 adhésions de mairies

1 Hôpital d'Aiguilles

1 association

Au total de 135 pers., qui peuvent bénéficier des permanences de jeux, et en moyenne 7000 pers. par mois viennent jouer régulièrement à la ludothèque

En septembre 2014, l'association a participé à la réflexion sur la mise en place du PEDT (réforme sur le temps scolaire et organisation des TAP dans les écoles). Puis Pics et Colegram a été sollicitée pour réaliser des interventions jeux dans toutes les écoles du Queyras durant toutes les années de la mise en œuvre de ces nouveaux rythmes scolaires. C'est à ce moment que la tournée des villages du Queyras avec les permanences de jeux a été questionné puis interrompu, sauf sur le village d'Aiguilles : moins de disponibilité de la salariée pour maintenir tous les créneaux, et cela faisait doublon avec l'activité jeu proposé lors des TAP, il y avait donc de moins en moins de fréquentation.

Depuis, le temps scolaire est redevenu comme avant, mais la ludothèque n'était plus en mesure de proposer de nouveau cette itinérance dans tous les villages, par manque de moyens financiers et humains.

En analysant les chiffres de l'itinérance de 2012-2013 et ceux de la fréquentation actuelle de la ludothèque, on se rend compte que les habitants du Queyras ont été très présents aux permanences itinérantes des débuts de la ludothèque, donc que cela était bien un besoin des habitants, mais qu'avec la disparition de ce service de proximité, ils ne viennent que très peu aux permanences proposées à Guillestre, du fait de l'éloignement.

Suite à de nombreuses sollicitations de la part d'habitants du territoire, ainsi que d'élus, nous souhaitons donc relancer cette itinérance. Déployer à nouveau notre service au plus près de la population du territoire, en complémentarité avec les autres services publics, nous tient à cœur.

Nous sommes convaincus de l'atout que porte un projet de ludothèque pour la dynamique sociale et culturelle, le vivre ensemble et l'attractivité de nos vallées pour les habitants et nos visiteurs.

Nous avons tenté d'organiser cette « Journée des villages » dès l'année dernière, mais nous nous sommes confrontés à un manque de moyens financiers et humains pour concrétiser ce projet.

Aussi, suite à cette tentative, les retours de nombreuses communes, via les élus ou les médiathèques, qui étaient encourageants et enthousiastes à l'idée d'avoir des permanences de jeu dans leurs villages, nous ont bien montré qu'il ne fallait pas abandonner ce projet (*Nous ajouterons le 15 novembre à ce document des retours de municipalités motivées à recevoir ce service sur leur commune*).

Cette action « hors les murs » de la ludothèque, permettra ainsi aux adhérents, que ce soient des particuliers, des structures professionnelles ou des collectivités, d'emprunter des jeux, sans avoir à se déplacer trop loin, dans un souci d'égalité d'accès à la culture et de développement durable.

Voici ce que nous projetons avec des permanences itinérantes en terme de fréquentation :

Fréquentation annuelle

	Au local de Guillestre	Au Ludobus	Total
Nombre de permanences d'accueil du public	88	68	156
Nombre moyens de personnes accueillies/permanence	17	13	15
Total de personnes accueillies	1496	884	2380

soit +60%

L'itinérance sera également un levier pour une meilleure connaissance de la ludothèque et une augmentation du nombre adhérents. En termes de recettes pour l'association, 15 à 20 personnes ou structures nouvelles accueillies par permanence itinérante, cela représente environ 7 familles ou structures x 14 communes x 30€ soit environ 3 000€ de recettes annuelles. Cela ne permet pas d'envisager un autofinancement du Ludobus.

La pérennisation de ce service itinérant passera donc par des recettes complémentaires provenant d'autres activités (décrisées ci-après) et le soutien des communes partenaires qui pourront, si elles le souhaitent, soutenir un service qui aura fait ses preuves sur ses deux premières années d'existence.

Le développement de projets ludiques en lien avec les partenaires du territoire

Aujourd'hui, 32 structures sont adhérentes à la ludothèques et bénéficient de prestations de l'association (emprunt de malles de jeux à thème, ateliers/animations ludiques) :

Structures adhérentes 2024	32
Foire Bio Genepy	
Hôpital d'Aiguilles	
Médiathèque de Guillestre	
ACSSQ	
Mairie de Guillestre (animation)	
Association Maxi-mômes	
OT Guillestrois-Queyras	
Relais Petite Enfance (CCGQ)	
Anim'Ariès	
Anim'Agnei	
Culture et Loisirs Aiguilles	
Bibliothèque L'Argentière la Bessée	
APE Vars	
BDP	
Mairie d'Eyglis	
Association Autour de la Biayasse	
Médiathèque des Orres	
APE des Orres	
OT Vars	
Association L'Echoc	
Village Club du Soleil Vars	
Amicale mairie de Guillestre	
Médiathèque de Saint Crépin	
Collège des Hautes Vallées	
Ecole La Roche du Rame	
Maison d'enfant L'envol	
Comité d'animation Ceillac	
Ecole d'Eyglis	
EHPAD Guillestre	
Ecole de Ceillac	
Ecole d'Ariès	
Ecole maternelle de Guillestre	

De nouveaux projets sont encore à imaginer et à construire avec les acteurs du territoire : - concernant les structures d'accueil enfance/jeunesse : la crèche Crech'en Do de l'ACSSQ, les Maisons d'Assistantes maternelles (1 à Guillestre, 1 à Eyglis), les centres de loisirs de Guillestre, d'Eyglis, de l'ACSSQ, le local des jeunes de Guillestre.

- les écoles : cette année, un projet d'ateliers jeux va se mettre en place avec l'école de St Crépin. Les écoles adhérentes utilisent actuellement des malles de jeux, mais nous pouvons imaginer développer des cycles (plusieurs séances) autour du jeu dans plusieurs d'entre elles.

- les hébergeurs et restaurateurs : sur la communauté de communes, on dénombre 110 hébergeurs (25 hôtels, 40 gîtes refuges, 27 campings et 20 chambres d'hôtes – source OT guillestrois queyras) Ce sont des structures avec qui nous pouvons développer des projets (soirées, goûters, dîners jeux...)

- les entreprises et collectivités locales : 84 établissements du guillestrois-queyras emploient 10 salariés ou plus (2300 salariés recensés selon l'insee) → ce sont des acteurs à contacter pour proposer des activités via des séminaires d'entreprises. Il est à noter que le marché des séminaires d'entreprise est dynamique et en croissance (événement qui consiste à rassembler les participants d'une entreprise/institution hors du milieu professionnel pendant un ou plusieurs jours, avec pour objectif de développer la motivation, l'interconnaissance et la cohésion de groupe). Les Escapes games apparaissent en n°1 du top 10 des animations originales pour ces rencontres... On peut donc ici aussi constater une marge d'augmentation considérable de nos animations.

- ... et les associations locales lors de leurs événements

Ainsi, avec toutes ces structures sur le territoire avec qui nous n'avons pas encore développé de projet, on constate que les retombées sociales (en terme de nombre de personnes touchées par nos interventions) ne sont pas négligeables. Pour précision, nos animations sont « calibrées » ainsi : les petites animations permettent de recevoir jusqu'à 20 personnes, et les grandes animations reçoivent régulièrement le passage d'une cinquantaine de personnes (plus de 150 personnes en saison touristique).

D'autre part, nous estimons une marge de progression conséquente (dans la limite du temps humain disponible). On peut facilement imaginer atteindre une retombée économique aux alentours de 20 000€ pour la ludothèque (la prestation est vendue entre 170€ et 270€, soit une moyenne de 220€ pour 90 animations). Ceci est un point d'appui pour nous permettre d'envisager la pérennisation d'un nouveau poste.

Le renforcement et l'extension des services proposés à la ludothèque

L'idée est ici d'améliorer le service déjà en place, via une action-diagnostic :

- Des matinées de la petite enfance : à développer en lien avec le Relais Petite Enfance, le Lieu d'Accueil Enfants Parents de la commune, le REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents).
- Des matinées des aînés : tisser du lien avec les services aînés de la CCGQ, de l'ACSSQ, des réseaux d'aide à domicile (ADMR)
- On peut envisager recevoir une dizaine de personnes lors de chacune de ces rencontres.
- Des permanences les mardis soir au local de Guillestre : suite à la sollicitation d'adhérents qui ne peuvent pas venir sur les 2 créneaux d'ouverture proposés (mercredi après-midi : beaucoup d'activités proposées aux enfants, samedi matin : we donc souvent absents) et potentiellement adaptés à la tranche d'âge primaire/collège (tranche d'âge peu représentée à la ludothèque)

PLANNING PRÉVISIONNEL FUTUR.E ANIMATEUR-TRICE DE LA LUDOTHEQUE PICS ET COLEGGRAM

Temps de travail effectif annuel = 1285h (1607h x 80%) annualisé.

Les plannings ci-après sont une répartition prévisionnelle du temps de travail du futur animateur sur les semaines scolaires et hors scolaires. Au démarrage du projet, la mise en place de l'itinérance et le développement de projets nouveaux nécessiteront plus de temps sur les fonctions "supports": prospection, communication... Progressivement, le temps de travail sera davantage consacré à des animations/prestations sur le terrain.

Semaines scolaires (34 semaines par an: 36 semaines d'école - 2 semaines de congés)					
	Matin	Après-midi	Soir	Temps de travail	Observations
Lundi				7,5	Fonctions "support"
Mardi		16h30-18h30		5	Permanence au local de Guillestre
Mercredi		Nouveaux projets		3	6h une semaine sur deux. Horaires variables suivant besoins
Jeudi		16h30-18h30		6	Itinérance
Vendredi	10h-12h	16h30-18h30		7	Matinée thématique - Itinérance
Nombre d'heures par semaine				28,5	soit environ 46% fonctions support/ 54% terrain

Hors semaines scolaires - Pendant les vacances scolaires (14 semaines par an : 17 semaines - 3 sem de congés)					
	Matin	Après-midi	Soir	Temps de travail	Observations
Lundi					
Mardi				7,5	Fonctions "support"
Mercredi		Nouveaux projets		6	Jours et horaires variables suivant besoins
Jeudi					
Vendredi	10h-12h			3,5	Matinée thématique
Samedi		Nouveaux projets		6	Jours et horaires variables suivant besoins
Dimanche					
Nombre d'heures par semaine				23	soit environ 32% support/ 68% terrain

Légende:

Animation ludique itinérante

Animation ludique au local/public ciblé

Nouveaux projets animation/cohésion

Fonctions support

Logistique : préparation, rangement, trajet

Communication

Développement /Prospection

Gestion administrative et financière



Association Pics & Colegram
9 Place du portail
05600 Guillestre
www.picsetcolegram.fr
07 81 31 34 27



FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE : Animateur.trice de la ludothèque

OBJECTIFS : Développer, animer et faire vivre le projet associatif

ACTIVITES PRINCIPALES

La ludothèque Pics & Colegram dispose d'un local à Guillestre et d'un véhicule pour organiser des événements et des permanences jeux sur le territoire.

De manière générale, l'employé.e aura une large autonomie : interprétation et adaptation des missions et de leur mise en œuvre sous le contrôle de la coordinatrice de la ludothèque et des membres du conseil d'administration dans le respect des objectifs du programme LEADER.

1. Animation ludique

(En moyenne 60% du temps sur une semaine)

En lien avec les forces bénévoles :

- Mise en place d'animations ludiques itinérantes sur l'ensemble des communes du Guillestrois-Queyras : tenue de permanences régulières d'animation et de prêt dans chaque village (environ 10 par an soit une par mois sur chaque lieu hors juillet/août)
 - Préparation des jeux
 - Chargement du ludobus
 - Accueil et accompagnement du public
 - Rangement du matériel
- Entretien et mise à jour des jeux et du véhicule
 - Inventaire et réparation des jeux
 - Commandes de nouveaux jeux (voir création)
 - Entretien du véhicule pour qu'il soit propre et accueillant
- Développement de temps d'animation sur place au local de la ludothèque ou délocalisés
 - Tenue de permanences d'accueil du public au local (une par semaine)
 - Préparation et animation d'ateliers thématiques dédiés adaptés à des publics ciblés : séniors, petite enfance, scolaires, personnes isolées, handicapées...
 - Préparation et animation de temps ludiques pour les institutions et socioprofessionnels : cohésion d'équipes de travail (teambuilding), de groupes (vacanciers, familles, amis...)

2. Développement - communication et fonctions supports

(en moyenne 40% du temps sur une semaine)

- Développement de partenariats – relation avec les structures, institutions et les socioprofessionnels
- Mise au point de nouvelles prestations, de nouveaux projets en lien avec les attentes exprimées
- Mise en place, accompagnement des nouveaux projets
- Communication sur les projets développés (site internet, newsletter, réseaux sociaux...)

- Suivi administratif et financier des actions menées : fréquentations, facturation, compte rendus /bilan, participation aux réunions du Conseil d'Administration.

COMPETENCES ET CONNAISSANCES SOUHAITEES

« SAVOIRS » pour occuper ce poste (connaissances)

- Avoir de l'intérêt pour les jeux et le monde du jeu, en comprendre les enjeux
- Savoir apprendre et transmettre les règles des jeux
- Tenir un planning de prestations
- Maîtriser des techniques d'animation
- Connaître des caractéristiques du public (petite enfance, adolescents, familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap...) et savoir s'adapter dans le cadre du jeu
- Être à l'aise avec l'outil informatique (bureautique)
- Animer des outils de communication (site internet, réseaux sociaux...)

« SAVOIRS ETRE » spécifiques (comportement souhaité pour occuper ce poste)

- Entretenir des bonnes relations avec les différents interlocuteurs (dynamisme, capacité d'accueil, patience et disponibilité, rigueur...)
- Savoir gérer les aléas et être capable de relativiser les difficultés
- Être capable de représenter l'association en toutes circonstances
- Être apte à la manutention : transport et installation de jeux et de matériel (tables, etc.)
- Être en volonté permanente de se former (à de nouveaux jeux, de nouveaux publics...) et de se remettre en question
- Oser la créativité dans le cadre du jeu et des animations

DIPLOMES / FORMATIONS / EXPERIENCES

- Niveau d'étude minimal attendu : Niveau III (Bac + 2 ou équivalent)
- Une expérience dans le milieu associatif sera appréciée
- Une formation dans l'animation socio-culturelle, l'éducation populaire ou l'économie sociale et solidaire est un plus.
- Le permis B est requis.

CONDITIONS D'EMBAUCHE

- Temps de travail : 28 heures hebdomadaires. Le temps de travail pourra varier selon les semaines.
- CDD de 2 ans (CDI possible à l'issue)
- Rémunération en fonction de l'expérience et du profil en lien avec la Convention Collective Nationale Éclat
- Horaires : du lundi au vendredi avec un travail ponctuel le soir, le week-end et les jours fériés (avec récupération majorée, selon la convention collective)
- Lieu de travail : Guillestre, avec déplacements réguliers sur le territoire (avec le véhicule de l'association)
- Poste à pourvoir à partir d'avril 2025

Les membres du comité indique leur avis par mail suite à l'analyse des éléments complémentaires fournis :

Avis défavorable	0
Avis favorable	8

Décision du comité de programmation :

Vote favorable

Ludothèque et fablab itinérants

Association Ludothèque Au Coin du Jeu

FICHE ACTION 3

Objectifs :

Créer une ludothèque itinérante comme une réponse innovante et pertinente, capable de :

- S'adapter aux contraintes géographiques.
- Offrir une programmation diversifiée et évolutive.
- Renforcer la cohésion sociale par des activités intergénérationnelle.
- Créer une synergie avec les partenaires et acteurs locaux et de proximités.
- Adapter et personnaliser des contenus ludiques en lien avec le patrimoine local.
- Rendre le jeu et la culture accessible à tous.

Objectifs opérationnels :

- aménager un véhicule afin de permettre le transport de matériel et le déploiement d'une ludothèque sur site (auvent, tables, chaises...).
- mise en place d'une tournée sur le territoire pour une demi-journée par semaine sur des lieux identifiés - mise en place de partenariats pour l'accueil de la ludothèque dans ces lieux ressources identifiés.

Actions prévues :

- Identification des sites d'accueil possible.
- Aménagement du camion et équipement.
- Mise en place de la tournée.
- Adaptation à la demande et communication.

Dépenses envisagées :

Coût total du projet :	44 730 € TTC	Détails
Frais salariaux	20 610 €	Un salarié 6h / semaine pendant 50 semaines sur 3 ans
Coûts indirects – Frais de structure	3 090 €	15% des frais salariaux
Aménagement et travaux	2 000 €	Aménagement du camion
Equipement et matériel	5 530 €	Auvent, tables, chaises/bancs, buvette, lot de jeux, ordinateur, logiciel prêt de jeux
Frais de Communication	3 000 €	Affiches, plaquettes/flyers, kit de communication digitale/3 ans
Autres dépenses	10 500 €	Petit matériel (500€/an), carburant, frais d'entretien/remplacement (500€/an), nourriture (50€/semaine) sur 3 ans

Echanges avec le porteur :

Quel est le nombre d'adhérents de l'association ?

Elle compte 320 adhésions famille qui représentent environ 950 personnes et environ 30 structures (crèches, CCB, centres aérés, CCAS, bibliothèques, IME, petites associations sportives... sur tout le Briançonnais).

Quel type de prestations spécifiques avez-vous développé ? Qu'est-ce que le fablab ?

La ludothèque a une convention avec la Communauté de communes, elle a des partenariats avec des écoles, des structures sociales et de santé, des comités des fêtes..., elle peut créer des animations spécifiques en fonction des demandes : escapes game à thème sur le recyclage, sur les JO...

Le fablab est un lieu où chacun peut concevoir et venir fabriquer ce qu'il souhaite à partir de machines mises à disposition (découpe laser, imprimante 3D...). L'itinérance permettrait de parler du fablab et d'attirer des visiteurs sur les deux sites à Briançon : à la ludothèque et à Altipolis (CimeLab).

Quelles seront les missions du salarié (6h/semaine) ? C'est une création de poste ou une augmentation du temps de travail ?

En plus des temps sur place, il yaura des temps de préparation et de déplacement. 6h par semaine devrait suffire car il y a déjà en interne les compétences pour organiser des interventions, il s'agit d'une consolidation de poste. Actuellement l'association compte 3.25 ETP (2 CDI et 2 CDD) et a l'objectif de passer à 3 CDI.

Quelles sont les autres sources de financement ?

L'association compte sur les adhésions, les prestations, les partenariats et les subventions de la CAF, de la fondation de France, de la Communauté de Communes du Briançonnais, du CD 05 et de la Fondation Orange pour la création du fablab. Le ratio est de 65 % de subventions et 35 % de fonds propres.

Est-ce que le jeu répond à des enjeux sociaux ? Et le lien avec la culture ?

La ludothèque intervient auprès du centre social intercommunal, au cœur des familles et des jeunes, de la petite enfance... et la mixité de proposition de jeux permet aux différents publics de découvrir d'autres univers. Elle a un partenariat avec le service patrimoine de Briançon, ce qui a permis d'apporter un peu de nouveauté et d'originalité dans la culture du patrimoine. Cela touche un public différent des visites classiques (famille, école...).

Comment se dérouleront les interventions ? L'objectif est de créer de nouveaux créneaux ailleurs qu'à la ludothèque ? de répondre à des besoins ponctuels ?

Le ponctuel se fait déjà, le projet est défini sur trois ans pour faire plutôt du terrain avec la possibilité de s'installer en extérieur ou être accueilli dans un foyer de vie (école, bibliothèque...). Il y aura une adaptation aux demandes et aux besoins du territoire mais l'idéal serait de mettre en place des partenariats avec des créneaux réguliers pour s'inscrire dans le long terme.

Débat et vote :

Le projet est bien ciblé sur des attentes et des besoins de la population et semble bien préparé et chiffré.

La Communauté de Communes à travers cette association tente de développer le numérique par le fablab et ce projet permettrait la diffusion de la pratique.

GAL Pays du Grand Briançonnais



Cofinancé par
l'Union européenne



La ludothèque de Briançon embauche plusieurs salariés et a déjà fait des investissements ce qui n'est pas le cas pour la ludothèque de Guillestre. La demande de subvention d'Au Coin du Jeu est plus raisonnable.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :

Cohérence avec la stratégie du GAL :	Oui
Pertinence territoriale démontrée :	Oui

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	13 (dont 6 membres du collège public et 7 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	12 en présentiel, 1 en visio
Avis défavorable	0
Avis favorable	13
Avis favorable sous réserve	0

Décision du comité de programmation :

Vote favorable

Position de la région : Avis favorable

Le projet répond aux attendus de la fiche action et l'innovation réside dans l'itinérance proposée. Il sera demandé au CD05 s'il peut financer ce projet.

Jour de clown

Les Rencontres de la Haute Romanche

FICHE ACTION 3

Objectifs :

- Donner accès à une offre artistique et culturelle de proximité à des publics éloignés et empêchés / contribuer au maillage territorial.
- Participer au mieux vivre des personnes âgées dépendantes, des familles et des aidants.
- Améliorer la qualité de vie au travail des soignants et personnels impliqués dans l'accompagnement du grand âge.
- Créer de l'emploi artistique exigeant (formation, cadre éthique, etc...).
- Permettre un autre regard sur le grand âge : lien intergénérationnel.
- Concourir à une image positive d'un territoire inclusif et riche en lien social.

Actions prévues :

1/ Des programmes d'interventions artistiques (duo d'improvisations de clownesques / jeu adapté et respect de la personne et de ses désirs) réalisés en lien avec le personnel soignant et encadrant, par des clowns professionnels spécialement formés à l'accompagnement et aux pathologies et handicaps du grand âge et respectant un cadre rigoureux.

Elles comprennent : des visites individuelles en chambre, des déambulations dans les couloirs, au gré des rencontres et des demandes, des interventions en salle commune.

2/ L'accueil de personnes âgées maintenues à domicile : après-midis partagés en salle commune en lien avec des associations et structures de maintien à domicile. L'occasion d'une sortie, d'une activité, de tisser des liens, rompre isolement...

3/ Des échanges intergénérationnels avec enfants et adolescents au travers d'ateliers de pratiques artistiques partagés : ateliers théâtre et clowns, reportages poétiques ou docu-fictions...

4/ Des temps conviviaux et festifs seront imaginés avec les partenaires.

Dépenses envisagées :

Coût total du projet :	81 786 € HT	Détails
Frais salariaux	57 489 €	clowns/ 312 Journées Interventions et training coordination et administration / 1 j par mois / 2 ans
Coûts indirects – Frais de structure	8 623 €	15% des frais salariaux
Frais de déplacement, hébergement, restauration	2 874 €	5% des frais salariaux
Prestations de service (étude, conseil, location, formation, logiciel...)	8 600 €	Formation continue / 2 par an ; coaching / 2 par an ; Analyse de la pratique / 4 par an
Frais de Communication	3 000 €	Création d'une plaquette de présentation du projet, d'un support vidéo. Matériel d'information affiché
Autres dépenses	1 200 €	Forfait costumes, accessoires, maquillage / Forfait 100€ / clown / an



Echanges avec le porteur :

Quelles sont les animations déjà mises en œuvre ?

Un premier programme soutenu par le CD 05 avec une phase de formation des clowns a été mené en 2 stages de pratique et la réalisation d'intervention à la maison de retraite de L'Argentière-La Bessée et à celle de Briançon. Sur la base de cette expérience, le projet LEADER permettrait d'élargir le territoire d'intervention (tout le territoire du PETR) dans différentes structures.

Est-ce que les clowns ont un statut d'intermittent ?

Certains clowns ont le statut d'intermittent et d'autres ont plusieurs activités mais ils ont tous une formation professionnelle et certains dans le domaine de la santé également.

Quelle sera l'articulation financière avec les structures d'accueil ? Est-ce les prestations seront payantes ? Avez-vous pensé à la pérennisation du projet ?

Les structures ont un petit budget d'animation et sont souvent limitées sur ces questions. Le projet sera mené sur fonds propres au départ pour impulser une dynamique. Si le concept rentre dans le projet d'établissement, il pourra ensuite répondre à un appel à projet et obtenir un financement de l'ARS via la structure.

Il est toujours difficile de pérenniser ce type de projets. Il faut constamment rechercher des financements.

Comment comptez-vous entrer en contact avec les personnes à domicile ?

Les structures intervenant sur le maintien à domicile seront contactées au préalable pour proposer un accompagnement (avec l'accord des familles).

Quelle est l'organisation de l'association ?

Une salariée en CDI assure sa coordination, le conseil d'administration est bénévole. L'association bénéficie de différentes subventions variant selon les activités et les besoins en fonctionnement (DRAC, CD05, CCB, SIVOM La Grave- Villard d'Arène).

Quelle sera la plus-value LEADER ?

Le soutien permettra de développer le projet, de travailler en direction de personnes à domicile, de créer des liens intergénérationnels, d'établir une cohérence entre les différents programmes tout en maillant le territoire. L'objectif est de développer les interventions dans plusieurs structures du territoire du PETR et d'intégrer les personnes maintenues à domicile dans le projet.

Débat et vote :

Il est important de soutenir ce genre de projet notamment pour le volet intergénérationnel qui a été présenté de manière bien structurée. Il faut donner à l'association les moyens d'aller plus loin.

C'est un sujet sensible au niveau de l'ARS pour la prévention et le maintien à domicile et si le projet est lancé et bien mené, il pourrait effectivement se pérenniser.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :	
Cohérence avec la stratégie du GAL :	Oui
Pertinence territoriale démontrée :	Oui



Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	13 (dont 6 membres du collège public et 7 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	12 en présentiel, 1 en visio
Avis défavorable	1
Avis favorable	12
Avis favorable sous réserve	0

Décision du comité de programmation :

Vote favorable

Position de la région : Avis favorable

Le projet s'inscrit bien dans la fiche action visant à développer des projets sociaux et culturels pour développer l'intergénérationnel. Il y avait la question de la pérennisation du projet qui a été répondu. Etant sur une compétence départementale, il sera demandé au CD 05 s'il peut participer au financement du projet.

Aucune autre question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la première réunion du comité de programmation est conclue à 21h30.

Réunion du lundi 21 octobre 2024 en présentiel à St Crépin

Membres du comité présents :

Collège public

Membres publics titulaires		Membres publics suppléants	
Michel MOURONT	Présent	Claudine CHRETIEN	Excusée
Cyrille DRUJON D'ASTROS	Absent	Pierre LEROY	Présent
Christian BLANC	Excusé	Sylvain DAO LENA	Excusé
Marcel CHAUD	Excusé	Gaëlle MOREAU	Excusée
Eric PEYTHIEU	Excusé	Richard NUSSBAUM	Excusé
Guillaume DEJY	Excusé	Charles LACROIX	Excusé
Jacques PONS	Excusé	Serge GIORDANO	Excusé
Antoine DIEUDONNE	Excusé	Vincent BONNARDEL	Excusé
François PHILIP	Absent	Eric LIONS	Absent
Hervé BUISSON	Présent	Nicolas BUSCA	Excusé

Publics 3 / 10 voix délibérantes

Collège privé

Membres privés titulaires		Membres privés suppléants	
Jacques DEMOULIN	Excusé	Jean-Pierre LAMIRAL	Présent
Jean Loup CARTIER	Présent	Myriam JAMAL	Présente
Claude DESCOMBES	Excusé	Mélanie BRODEUR	Excusée
Joël PRUVOT	Présent	Raphaëlle MARTOIA	Excusée
Miren KERBRAT	Présent	Philippe WORMS	Excusé
Philippe MICHELON	Excusé	Aurélie FRILET	Excusée
Yves GOÏC	Présent	Roland QUEINEC	Présent
Jordan DEFAY	Excusé	Samuel LAVERGNE	Présent
Lisa BIENVENU	Présente	Jérôme MOUGNOZ	Excusé
Marjolaine BERT	Présent	Sylvain EYMARD	Excusé
Paul FAUGERAS	Présent	Sébastien FRANCOIS-ENIMIE	Excusé

Privés 9 / 11 voix délibérantes

Participant à la réunion :

Caroline MACLE et Marie COULET GAL Pays du Grand Briançonnais.

Daphné KHALIFA, Directrice du PETR et Robert GENTILI, Chargé de projets territoires des Hautes-Alpes - Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux, Région SUD.

Vérification des règles de quorum :

La règle du double quorum prévoyant que la moitié des 21 membres du comité de programmation ayant voix délibérante soit présente en début de séance et que parmi ces membres présents, au moins

la moitié soit des membres du collège privé, est ainsi vérifiée.

Nombre de partenaires publics et privés obligatoires pour obtenir le quorum : 11

Nombre de membres présents ayant voix délibérante : 11

Nombre de partenaires privés obligatoires pour obtenir le double quorum : 6

Nombre de partenaires privés présents ayant voix délibérante : 8 puis 9 à partir de 18h00

Madame Lisa Bienvenu étant arrivé à 18h (après le vote du projet de pasterie de Monsieur Gauthier), le nombre de membres présents ayant voix délibérante est passé à 12 dont 9 partenaires privés.

Monsieur Jean-Lou Cartier est parti à 19h30 mais sa suppléante Madame Myriam Jamal étant présente a voté pour le dernier projet.

Une feuille de présence et de droit à l'image est signée par les membres présents.

En date du 21 octobre 2024, le comité de programmation du GAL Pays du Grand Briançonnais s'est tenu dans la salle polyvalente de Saint Crépin, Monsieur Michel Mouront, Président du GAL Pays du Grand Briançonnais, ouvre la séance à 17h15.

La règle du double quorum est vérifiée. Sont présents à l'ouverture de la séance et ayant droit de vote, 3 membres du collège public et 8 membres du collège privé.

Ordre du jour du 21 octobre :

2/ Présentation des projets pour avis d'opportunité de la fiche action 2

- Création d'une pasterie artisanale, porté par Christophe Gautier.
- Marmot'Alp, porté par l'Université Grenoble Alpes - Jardin du Lautaret.
- La Mégisserie paysanne - Peaux des Hautes Vallées, porté par l'association Mégisserie paysanne - Peaux des Hautes Vallées.
- Boucle des Mines, porté par les Communes de Puy Saint Pierre et Puy Saint André.
- A la découverte des ressources du territoire, porté par le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras.

3/ Ouverture d'appels à projet

Le Président du GAL rappelle le fonctionnement du comité et les modalités de vote.

La cheffe de projet rappelle la stratégie et les objectifs de la fiche action 2.



Création d'une pasterie

Christophe Gautier

FICHE ACTION 2

Objectifs :

- Aboutir à une filière agricole et agro-alimentaire 100% Pays GB dans le principe « de la ferme à la fourchette » : du grain de blé à la pâte sèche.
- Renforcer l'autonomie énergétique de l'entreprise (neutralité des deux unités de transformation).
- Consolider l'exploitation agricole par la mise en place d'un emploi engendrant une viabilité professionnelle durable pour un couple.

Actions prévues :

- Acquisition du matériel de seconde transformation des céréales (de la farine aux pâtes) grâce à une presse et un déshydrateur ;
- Investissement dans un projet photovoltaïque de 9kW avec revente de surplus pour compenser la consommation de la première transformation (meunerie) ;
- Embauche et formation d'une salariée à plein temps pour gérer intégralement l'unité de seconde transformation ainsi qu'une partie de la première transformation ;
- Intégration dans la marque « Hautes-Alpes Naturellement » ;
- Ecoulement de la production via nos circuits de distribution actuels (circuits courts) uniquement dans le Nord Hautes-Alpes.

Dépenses envisagées :

Coût total du projet :	77 893 € HT	Détails
Frais salariaux	3 500 €	
Coûts indirects – Frais de structure	525 €	15% des frais salariaux
Equipement et matériel	71 868 €	Presse, refroidisseur et séchoir + plonge et table inox
Frais de Communication	2 000 €	Signalétique - panneaux - brochures

Echanges avec le porteur :

Pourquoi les frais salariaux ne sont pas comptés dans le projet ?

Le mois de travail présenté correspond uniquement au temps de formation du salarié, l'activité devant générer de quoi financer le poste par la suite.

Quel est le prix final du produit fini ? Comment se positionne-t-il sur le marché ? Le coût est estimé à 10 € le kilo, soit 4 € le sachet de 400 g, ce qui est un peu plus que les prix du marché mais ce n'est pas la même qualité. Il est souhaité de produire des pâtes artisanales et locales avec une recherche d'identité spécifique notamment sur la forme de la pâtes (moule rosace du Queyras, animaux ferme). La farine est-elle produite à partir de céréales cultivées sur Ceillac ? La pleine est-elle assez grande pour assurer la production ? La semoule est-elle également produite sur site ? Qui moissonne ?

La superficie cultivée est de 8ha permettant de produire entre 25 et 30 T de céréales par an. Une partie de la production de farine est destinée au circuit de distribution (boulangeries et commerces) et 10 T sont transformées. La semoule est produite avec une mouture différente de la farine.

Les exploitants sont autonomes du semis à la récolte, équipé d'une petite moissonneuse batteuse, ils peuvent récolter environ 2ha par jour, soit 8 à 9 T par jour, ce qui correspond à 3 jours de moisson environ. Les céréales sont stockées dans des silos ventilés, sans utilisation d'insecticide de stockage, puis subissent les premiers traitements : aération, séparation des mauvaises graines et impuretés.

Quelles sont les céréales cultivées sur l'exploitation ?

Du seigle, de l'épeautre et du blé sont cultivés. L'épeautre permet d'avoir une pâte très pauvre en gluten, idéal pour élargir la gamme de produits et toucher différents consommateurs.

La pasterie sera non standard car le processus de séchage est plus long afin de ne pas dénaturer le gluten ; le déshydrateur choisi aspire l'air ambiant qu'il chauffe au maximum à 40 °C.

Quelle est la pertinence de la mise en avant du label Haute Valeur Environnementale ?

Il n'est pas utilisé de produit phyto ni d'engrais chimiques, le label Agriculture Biologique n'a pas été retenu par rapport au label HVE qui intègre le volet irrigation et énergie. Ce label a 3 niveaux en fonction de ses pratiques ; la possibilité d'apposer le logo dès le niveau 1 en respectant seulement quelques critères environnementaux peu contraignants peut fausser l'engagement qualité. La ferme est labellisée au niveau 3.

Débat et vote :

Il n'y a pas d'autre producteur de pate sèche sur le territoire, il existe une pasterie artisanale sur le département (mais elle ne produit pas sa propre farine) et un producteur de farine à Vallouise, ce projet est innovant. Le porteur a déjà une certaine notoriété localement sur sa farine et ses pommes de terre. Concernant le montage financier, le projet aurait pu intégrer les frais salariaux au-delà du temps de formation. Le porteur n'a présenté de retour sur investissement de l'équipement.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :	
Cohérence avec la stratégie du GAL :	Oui
Pertinence territoriale démontrée :	Oui

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	11 (dont 3 membres du collège public et 8 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	11
Avis défavorable	0
Avis favorable	10
Avis favorable sous réserve	1

Décision du comité de programmation :

Vote favorable

Position de la région : Avis favorable avec réserve car le projet pourrait être éligible à un autre dispositif : Contrat de transition.

Le projet répond aux attendus de la fiche action notamment l'amélioration de l'autonomie du territoire dans le domaine alimentaire.



Marmot'Alp

Université Grenoble Alpes – Jardin du Lautaret

FICHE ACTION 2

Objectifs :

Objectif général : développer la filière PPAM dans le GAL et les Hautes-Alpes en exploitant le patrimoine naturel local. Etudes préliminaires à l'établissement de filières courtes éco-responsables.

Objectifs du projet lui-même :

- 1°) Affiner la connaissance de l'huile de marmotte (reprendre l'analyse chimique, l'affiner, détecter plus précisément les molécules d'intérêt).
- 2°) Etude agronomique sur le terrain de l'espèce (déttection de variétés, maladies éventuelle), sélection de clones d'intérêt agronomique.
- 3°) Etude des procédés de multiplication et de productions de jeunes plants destinés à la culture. Définir un protocole de multiplication et de production.
- 4°) A l'issue de ces travaux, et avec l'aide d'Agribio05, de l'Agence de développement et de la chambre d'agriculture, organiser, sur le territoire, une rencontre autour du marmottier afin d'initier une future filière autour de cette ressource.
- 5°) Proposer au réseau VEGETALP un panel le plus complet possible des différentes espèces de rosiers sauvages présents sur le territoire du Grand Briançonnais.
- 6°) Confirmer ou non la possibilité de culture du Berberis microphylla sur le territoire.

Actions prévues :

- Printemps/été 2025 : Etude agronomique de terrain, récolte de prunes, sélection de clones, mise ne culture tests. En parallèle identification des rosiers sauvages, marquage des pieds en vue de la récolte de fruits et de leur analyse.
- Automne 2025-printemps 2026 : suivi des test culturaux, analyse chimique des fruits et huiles. Lancement des tests de culture du Berberis microphylla.
- Eté-automne 2026 : premiers résultats culturaux (compléments de terrains éventuels). Organisation d'une ou plusieurs rencontres autour du marmottier, présentation de premiers produits (huile, confitures, autres...).
- Eventuellement dès printemps-été 2026 essais de culture de Berberis microphylla si culture assez avancée.

Dépenses envisagées :

Coût total du projet :	91 992,60 € TTC	Détails
Frais salariaux	64 993,83 €	Salaire chargé de mission (20 mois) + stagiaire M2 (6 mois)
Coûts indirects – Frais de structure	9 749,08 €	15% des frais salariaux
Frais de déplacement	3 249,69 €	5% des frais salariaux
Prestations de service	14 000 €	Frais analyses chimiques



Echanges avec le porteur :

Quelles seraient les chances de réussite sur la culture du Marmottier ?

Il n'y a jamais vraiment eu de test de culture du Marmottier. Il faut cultiver si l'on veut produire de l'huile de Marmotte dont sa qualité donne des conclusions satisfaisantes.

Est-ce que l'essai de culture du Barbéris de Patagonie peut poser problème en terme sanitaire ?

Le Barbéris est de la même variété que l'Epine Vinette, qualifiée sur le territoire de réservoir de rouille ; il faudra s'assurer de ne pas devoir faire de traitement contre la rouille risquant une incompatibilité de cette culture avec les productions céréalières que l'on tente de soutenir sur le territoire.

Sur quels terrains va être cultivé le Marmottier ?

C'est un arbre très résistant qui peut être cultivé partout sur le territoire. Il n'y a de terrains ou d'exploitants identifiés à ce jour, Agribio 05 et la Chambre d'agriculture pourraient faire cette prospection.

Quel est l'intérêt d'importer des espèces d'ailleurs au risque d'apporter des maladies ?

L'implantation peut se faire à partir de graines et non de plants. Concernant le Barbéris de Patagonie, il y a des demandes pour voir si ces arbres pousseraient bien sur notre territoire.

Quel est l'intérêt économique de la culture par rapport à la cueillette sauvage ?

Il faut de la production pour que ça soit rentable notamment à cause des frais de main d'œuvre. Le prix de cette huile la destinerait plutôt au domaine de la cosmétique. Pour faire 1L d'huile il faut 30 kg de fruits.

Quels sont les retours sur analyse des intérêts de cette huile ?

Une thèse a été écrite il y a longtemps, elle aurait des propriétés culinaires et cosmétiques intéressantes, mais les données sont à mettre à jour.

Pourquoi les analyses chimiques ne sont pas réalisées en interne ?

Elles doivent se faire en externe car il n'est pas possible de valoriser les consommables dans LEADER et les analyses d'huile sont assez complexes.

En dehors de LEADER, des demandes d'aide ont-elles été faites à d'autres organismes ?

Pour le développement de culture en montagne, des contacts sont établis avec un groupe de recherche et le CNRS, de plus est en réflexion un projet ALCOTRA sur le développement de culture d'espèces sauvages en milieu urbain.

Débat et vote :

Le porteur n'a pas répondu à la question des possibilités de terrain pour planter le Marmottier et il manque aussi d'élément sur la suite du projet après la phase de recherche (pour la culture, la transformation et la commercialisation).

De plus, si la rentabilité de cette huile n'est pas avérée (étude sur la faisabilité économique non réalisée), il semble inopportun de financer de la recherche même si la phase de test est importante pour voir si ce type de culture peut être rentable.

Développer une nouvelle culture est une démarche intéressante mais le passage à la pratique est délicat et le partenariat avec le monde agricole n'a pas été pensé dans son ensemble (accès au foncier, atelier de transformation...). Il y a peu de propositions annoncées sur les suites du projet et la temporalité diffère entre la durée du projet LEADER et les délais de mise en culture et de production. Concernant le Barberie de Patagonie, le fait d'introduire une plante non endémique semble risqué.

GAL Pays du Grand Briançonnais



Cofinancé par
l'Union européenne



Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :

Cohérence avec la stratégie du GAL :	Oui
Pertinence territoriale démontrée :	Oui

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	12 (dont 3 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	12
Avis défavorable	7
Avis favorable	0
Avis favorable sous réserve	5

Décision du comité de programmation :

Vote défavorable

Position de la région : Avis réservé, par manque de lien avec l'agriculture locale, inquiétude sur le risque de double financement avec le projet Végét'Alpes 2 en cours et autre dispositif pouvant financer l'opération : Partenariat Européen pour l'Innovation.

Mégisserie Paysanne
Peaux des Hautes Vallées

FICHE ACTION 2

Objectifs :

- Valoriser des peaux de petits ruminants qui sont actuellement jetées.
- Soutenir une filière cuir dans la région en permettant à des artisans de se fournir grâce à l'élevage local.
- Réaffirmer la place de l'élevage et de l'abattage dans la filière cuir en créant un réel lien entre ces trois activités.
- Maintenir et s'approprier un savoir-faire très ancien en produisant des articles de qualité à l'impact environnemental le plus faible possible.

Actions prévues :

- Sensibiliser les acteurs à la valorisation d'un co-produit de l'élevage à travers plusieurs actions de communication auprès du grand public, des éleveurs...
- Tanner plusieurs peaux afin de présenter une gamme d'échantillons aux artisans du cuir repérés par l'étude de marché.
- Réaliser une étude d'impact environnemental sur les formules choisies afin de diminuer les charges polluantes au possible et en accord avec la qualité proposée.
- Former les travailleurs et travailleuses de la mégisserie au métier de tanneur-corroyeur.
- Rédiger le cahier des charges du bâtiment de la mégisserie en prévision de sa construction.

Dépenses envisagées :

Coût total du projet :	88 422,36 € HT	Détails
Frais salariaux	47 540,40 €	Un emploi 39h/semaine sur 9 mois. Un emploi 14h/semaine sur 12 mois.
Coûts indirects – Frais de structure	7 131,96 €	15% des frais salariaux
Frais de déplacement	2 500 €	5% des frais salariaux
Prestations de service (étude, conseil, location, formation, logiciel...)	26 250 €	2 sessions de formation (CTC et sur site). Rédaction cahier des charges pour le bâtiment. Etude impact environnemental des procédés de production
Frais de Communication	5 000 €	Création d'une charte graphique et site internet

Echanges avec le porteur :

Les tanneries ont souvent été associées à la pollution des eaux et aux odeurs, est-ce que la mégisserie peut poser un problème environnemental ?

Dans l'ensemble, il y a moins de problèmes d'odeurs car des progrès techniques ont été fait en ce sens. C'est souvent au niveau de la station d'épuration qu'il peut y avoir des problèmes mais qui seront limités au vu du faible volume de production prévue par la mégisserie.

Concernant les effluents, des solutions ont été pensées pour diminuer les charges polluantes et il y aura une faible quantité d'eau rejetée. Ces questions ont déjà été abordées avec la station épuration de Guillestre et le projet est approuvé.

Que deviennent les peaux actuellement ? Les peaux partent à l'équarrissage et en plus de produire un déchet supplémentaire, le service est payant (300 € la tonne, catégorie C1).

Comment s'organisera l'activité avec l'abattoir ? Au départ, l'abattoir fournira les peaux gratuitement mais à terme la mégisserie achètera la matière première.

A combien se chiffre la valorisation des peaux ? Etes-vous déjà en contact avec des artisans du cuir ? Une étude de faisabilité a été réalisée dans le cadre du programme Tetra et différents profils sont intéressés par un cuir local : artisan cuir, costume, artisan bois et marqueterie de cuir, école des beaux-arts de Marseille. Plusieurs secteurs peuvent être touchés.

Est-ce qu'il y a d'autres mégisseries en France ?

C'est un prototype, comme l'abattoir ce projet fera école ; à travers un site internet la démarche sera diffusée et l'expérience partagée auprès d'autres structures en recherche de solutions pour traiter leurs peaux également.

Le projet est porté par une association, quels en sont les membres ? Il y a une cinquantaine d'adhérents (artisans, éleveurs, particuliers, ...). La volonté est de passer en SCIC pour garantir la pérennité de l'outil de production.

Une stratégie est-elle pensée pour augmenter le nombre d'éleveurs utilisant l'abattoir et la mégisserie ? Les éleveurs peuvent soit récupérer leur cuir, soit le vendre à la mégisserie. L'abattoir est ouvert à tout type de bétails même celui qui est hors format classique.

Est-ce que le bâtiment de la mégisserie sera une extension de l'abattoir ?

Un terrain est en vue dans le Guillestrois, le SMIAGD portera la construction du bâtiment. Il doit opérer un changement du statut du SMIAGD pour porter le projet (en cours).

Débat et vote :

C'est un projet modèle, bien préparé et bien mené. Le modèle coopératif en tâcheronnage fonctionne déjà pour l'abattoir, qui est exemplaire au niveau national. La mégisserie ne peut que suivre ce même chemin.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :	
Cohérence avec la stratégie du GAL :	Oui
Pertinence territoriale démontrée :	Oui

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	12 (dont 3 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	12
Avis défavorable	0
Avis favorable	12
Avis favorable sous réserve	0

Décision du comité de programmation :

Vote favorable

Position de la région : Avis favorable

Le projet suivi par la région (Rising SUD) qui a incité fortement le porteur à postuler à LEADER. Le projet répond bien aux attendus de la fiche action.

Puy Saint Pierre – Puy Saint André

Boucles des mines

FICHE ACTION 2

Objectifs :

- Volonté partagée des communes de Puy-Saint-André et Puy-Saint-Pierre de s'engager ensemble dans un processus de valorisation de notre patrimoine minier.
- Permettre de découvrir dans un périmètre géographique restreint toute la diversité des mines du territoire autour de cinq sites représentatifs de l'histoire minière du Briançonnais (mines industrielles, mines communales, mines paysannes).
- Proposer une offre touristique culturelle originale et novatrice en créant un circuit de randonnée, jalonné de panneaux explicatifs, mettant en évidence ces vestiges et leur histoire à destination de la population locale et touristique.
- Remettre ce passé en lumière et intervenir avant qu'il ne soit trop tard pour rendre visible l'invisible et reconstituer ce qui risque de disparaître.
- Poursuivre les travaux initiés et menés par Raymond Lestournelle, récemment décédé, et la Société Géologique et Minière du Briançonnais (SGMB).
- Transmettre aux habitants et aux jeunes générations ce pan important de l'histoire locale pour qu'ils se l'approprie en les associant aux travaux.

ACTIONS PRÉVUES :

- Poursuite des chantiers bénévoles initiés en 2024 grâce aux partenariats noués avec plusieurs structures (club du vieux Manoir, Eclaireurs, classe Segpa du collège des Garcins, Centre Social Intercommunal).
- Développer la communication et associer les partenaires (Offices du tourisme, maison de la Géologie, réseau NSE, services du Patrimoine...) pour faire connaître le projet.
- Réaliser des études historiques et archéologiques pour assurer une médiation de qualité.
- Continuer à associer la population locale au travers de chantiers participatif en s'appuyant sur l'intérêt manifesté par les habitants lors des visites guidées organisées en 2024.
- Concevoir et proposer une médiation novatrice à destination des différents publics .
- Former les accompagnateurs et guides conférenciers.
- Sécuriser les accès à la mine de Roche Pessa pour l'inclure dans la Boucle.

Dépenses envisagées :

Coût total du projet : 41 021,28 € TTC		Détails
Frais salariaux	1 099,20	Chargée de communication 48h sur 4 mois durant 2025 et 2026
Coûts indirects	164,88	15% des frais salariaux
Prestations de service (étude, conseil, location, formation, logiciel...)	18 920	Etude de sécurisation de falaise Formation des acteurs AMO création de dossiers pédagogique
Frais de Communication Equipements et matériel	20 837,20	Création de contes sur le thème de la mine et des mondes souterrains - Outils numériques et de médiation – Signalétique



Echanges avec le porteur :

La coopération des deux communes pourrait-elle s'étendre à d'autres territoires, sur Villard Saint Pancrace par exemple ?

A ce stade, l'idée est de lancer le projet sur les deux communes mais il serait possible de mettre en commun les expériences et le travail menés à court terme, d'autant plus que le patrimoine minier et son histoire sont bien présents à Villard Saint Pancrace mais aussi à Saint Chaffrey qui a lancé un travail sur la mine des Eduits. Un lien entre les différents sites, même sans continuité géographique, serait pertinent et a déjà été évoqué. Un produit touristique peut en découler prochainement.

Les projets autour de la géologie et du patrimoine industriel sont intéressants mais comment faire pour maintenir un suivi des réalisations, pérenniser l'entretien et la visibilité des sites ?

C'est une des raisons de la collaboration de deux communes, pour être mieux armées et plus solides pour assurer les dépenses de fonctionnement. Côté investissement, le choix des équipements est fait en fonction de la durabilité (15 – 20 ans) et de la résistance des matériaux. Il s'agit aussi d'utiliser des systèmes numériques permettant d'actualiser au besoin les informations (QR code, lien vers site internet, applications, ...). La durabilité du projet réside aussi dans la formation des socio-professionnels (formation avec le réseau Nature Sciences Environnement notamment) pour travailler sur la boucle et générer de l'activité sur le long terme.

Quelles sont les aides pour les sentiers par la Communauté de communes du Briançonnais ?

Le LEADER vient en complément de financements Etat Région dans le cadre du dispositif Espaces Valléens de la Communauté de communes sur des investissements. Le projet LEADER porte sur la partie sensibilisation et animation suite à investissements. Sur l'ensemble des sentiers, la Communauté de communes a plutôt en charge le balisage et non des travaux d'entretien.

Débat et vote :

Le lien avec la FA2 est tenu quant à la réponse à l'objectif de réduire des dépendances du territoire vis-à-vis de l'extérieur en améliorant son autonomie. Toutefois, le fait de valoriser le patrimoine, de proposer des activités culturelles, de participer à la transition du tourisme et de créer du lien avec les habitants est une forme de résilience, à travers la valorisation durable de ses ressources.

Il y a une volonté avérée que les habitants, socio-professionnels participent au maintien du patrimoine et soient sensibiliser aux richesses du territoire. C'est une valorisation des ressources immatérielles.

Il manque cependant des précisions sur le financement de l'autofinancement et sur la pérennisation des installations de la Boucle mais ces communes font déjà appel aux services d'Environnement et Solidarité pour l'entretien des autres sentiers, elles devraient donc intégrer la Boucle des mines dans cette gestion.

Il est espéré un rapide élargissement du projet auprès des Communes impliquées dans la valorisation du patrimoine minier pour lui donner davantage d'envergure.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :	
Cohérence avec la stratégie du GAL :	Oui
Pertinence territoriale démontrée :	Oui

GAL Pays du Grand Briançonnais



Cofinancé par
l'Union européenne



Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	12 (dont 3 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	1
Nombre de voix exprimées	11
Avis défavorable	0
Avis favorable	10
Avis favorable sous réserve	1

Décision du comité de programmation :

Vote favorable

Position de la région : Avis favorable.

Il est demandé également s'il est possible de se rapprocher de la mine de l'Argentière – La Bessée.

La demande de subvention pour la partie investissement est au vote de la Région à la commission permanente d'octobre dans le cadre des Espaces Valléens.

Le CD 05 a déjà été sollicité pour participer au financement du projet sur la partie animation.

Monsieur Jean-Loup Cartier quitte la réunion, Madame Myriam Jamal sa suppléante étant présente, prendra part au vote.



PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

A la découverte des ressources du territoire

FICHE ACTION 2

Objectifs :

- Favoriser la découverte des particularités du territoire auprès des habitants et des visiteurs à travers un outil ludique et accessible.
- Renforcer le sentiment d'appartenance et d'appréciation du territoire : être ambassadeur du territoire.
- Engager les partenaires et acteurs autour d'un projet de territoire commun : partenaires, habitants, écoles, communes, acteurs locaux.
- Créer un outil de coopération et d'inclusion accessible à tous.

Actions prévues :

En amont de l'édition du jeu (stagiaire) :

- Conception des animations sur mesure autour du jeu selon les publics ciblés
- Création des outils de communication
- Crée d'un réseau d'acteurs autour du jeu et planification des ateliers et interventions

Une fois le jeu édité (chargé.e de mission) :

- Suivi de la communication
- Mise en place d'animations du jeu sur le territoire
- Adaptation des animations selon les publics
- Dynamiser le réseau autour du jeu

Dépenses envisagées :

Coût total du projet :	99 958 € TTC	Détails
Frais salariaux	55 097 € 3 952 €	1 ETP Chef de projet 18 mois (2406 heures) 1 stage 6 mois (908 heures -4,35€/h)
Coûts indirects – Frais de structure	8 857 €	15% des frais salariaux
Frais de déplacement, hébergement, restauration	2 952 €	5% des frais salariaux
Equipement et matériel	19 200 € 4 900€	Boîtes de jeu Matériel informatique et de projection pour les ateliers
Frais de Communication	5 000 €	Flyers, création impression livret jeu ressources

Echanges avec le porteur :

C'est un jeu de plateau mais est-ce qu'une déclinaison en numérique est possible pour attirer les jeunes notamment ?

Il n'est pas prévu d'avoir une déclinaison numérique car l'animation autour du jeu se veut favorisant au maximum une interaction avec les participants, il s'agit de créer des espaces de coopération entre

les partenaires, des ateliers de cohésions notamment au sein d'entreprises pour intégrer tous les publics. Il a été évoqué avec la ludothèque de Briançon la possibilité de travailler sur une déclinaison pour les malvoyants, il pourra être réfléchi la faisabilité sous d'autres formes.

Les structures comme les ludothèques, les centres d'accueil, les centres sociaux, les médiathèques, les structures médico-sociales non pas été évoqués dans la présentation ? Est-ce que l'attractivité du jeu repose sur l'intégration des habitants à la conception du jeu ?

Toutes les structures seront bien toutes sollicitées et invitées à participer aux animations. Chaque commune pourra faire remonter ce qu'elle veut mettre en avant sur son territoire en intégrant les habitants par le biais des écoles notamment (cartes dédiées aux scolaires) et lors des temps d'accueil de la population organisés par les municipalités ou intercommunalités.

Comment s'articule l'accueil du stagiaire, comment sera-t-il encadrer et y'a-t-il les compétences en interne au PETR pour cela ? Est-ce le niveau du poste chef.fe de projet n'est pas surestimé par rapport au besoin d'animation ?

Le stagiaire sera encadré par la directrice et rattaché à la mission Avenir Montagne actuelle. Le PETR a l'habitude d'encadrer des stagiaires, de choisir les missions à leur confier et les chargé.es de projet leur apportent leurs compétences en complément.

Concernant le poste de chef.fe de projet, il y aura beaucoup de temps de médiation et de sensibilisation, avec la création d'un réseau. L'objectif est aussi la mise en place d'un projet de territoire.

Débat et vote :

Ce jeu de découverte est innovant pour l'identité du territoire, le fait de prévoir de l'animer pourrait permettre de réussir à faire le vivre là où d'autres jeux déjà existants n'ont pas bien fonctionné. La conception du jeu a aussi été pensé pour pouvoir se l'approprier même sans animation. Cependant, il ne semble pas y avoir eu de réflexion sur l'éco-conception.

L'embauche d'un stagiaire pour faire ces missions ne semble pas appropriée, étant en formation, il ne doit pas se substituer au travail d'un salarié.

Le poste du chef.fe de projet semble surestimé tant sur son niveau (un poste de chargé.e de mission pourrait suffire) que sur son temps (sur le temps plein et non sur la durée de 18 mois).

Il manque de précisions sur la temporalité du projet et le déroulement des missions des postes.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :	
Cohérence avec la stratégie du GAL :	Oui
Pertinence territoriale démontrée :	Oui

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	12 (dont 3 membres du collège public et 9 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	2
Nombre de voix exprimées	10
Avis défavorable	0
Avis favorable	1
Avis favorable sous réserve	9



Décision du comité de programmation :

Vote favorable sous réserve

Position de la région : Avis réservé sur le fait qu'il y a déjà eu des jeux sur le territoire qui n'ont pas marché et l'éventuelle création d'un jeu sur l'arc alpin et qu'il y ait pas assez de visibilité sur l'impact sur le territoire.

A voir si un financement du CD05 serait possible.

Réserves :

- **Equipe d'animation :** Est-il pertinent d'avoir un stagiaire pour la phase de définition du jeu (phase correspondante à un travail de chargé de mission et non de stagiaire en phase d'apprentissage) et d'avoir un(e) « chef(fe) de projet » plutôt qu'un(e) « chargé(e) de mission » pour ce poste dont les compétences pourraient suffire pour la phase d'animation ? Il a aussi été pointé une inadéquation entre le temps de travail présenté pour le/la chef(fe) de projet « à temps plein » et les besoins supposés nécessaires pour mener l'opération.
- **Partenariats :** Serait-ce possible d'avoir un/des document(s) justifiant le partenariat avec les structures partenaires du projet (lieu d'accueil, mise en lien avec un public...) qui pourraient être sollicitées et un retour de celles qui ont déjà été contactées.
- **Avis extérieurs :** Auriez-vous des retours d'utilisateurs du jeu dans d'autres territoires : mise en œuvre, animation, retour des joueurs et des structures partenaires, impacts pour le territoire ? Il a été évoqué la création antérieure de jeux sur des territoires du Grand Briançonnais, en quoi celui-ci suscitera davantage d'engouement ?
- **Conception du jeu et accessibilité :** Est-ce que l'éco-conception a été pensé pour ce jeu et est-ce que son format peut évoluer pour s'adapter à différents publics (accessibilité selon le handicap, format numérique, audio...) ?

Levée de réserves :

- **Equipe d'animation :** Faire une note précisant les missions et les temps dédiés du stagiaire et de le/la chef(fe) de projet ainsi que l'articulation avec l'équipe des Jeux Bordier ; fournir la fiche de poste, l'offre de stage et un calendrier des actions prévues pour les 2 postes.
- **Partenariats :** Présenter une liste recensant les acteurs locaux concernés par le projet, les sollicitations déjà entreprises et leurs retours, les démarches à poursuivre. Le tout pour justifier des partenariats envisagés et convenus (quel que soit la forme du partenariat).
- **Avis extérieurs :** Présenter une liste exhaustive des retours (points forts et points faibles) des autres territoires où le jeu est déjà en place.
- **Conception du jeu et accessibilité :** Indiquer les différentes possibilités opérationnelles lors de la conception du jeu, puis durant son utilisation pour les animations.

Eléments de réponse transmis par le porteur de projet :

Note suite aux réserves émises par le Comité de programmation LEADER
Projet « A la découverte des ressources du territoire »
PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras



Date le 23 octobre 2024

Rédactrices : Charlotte BIAIS Cheffe de projet Avenir Montagne – Daphné KHALIFA Directrice
Validation : Pierre LEROY Président - Alice PRUD'HOMME Vice-présidente à la transition écologique

Réserve 1 : Équipe d'animation

Question du comité de programmation LEADER : *Est-il pertinent d'avoir un stagiaire pour la phase de définition du jeu (phase correspondante à un travail de chargé de mission et non de stagiaire en phase d'apprentissage) et d'avoir un(e) « chef(fe) de projet » plutôt qu'un(e) « chargé(e) de mission » pour ce poste dont les compétences pourraient suffire pour la phase d'animation ? Il a aussi été pointé une inadéquation entre le temps de travail présenté pour le/la chef(fe) de projet « à temps plein » et les besoins supposés nécessaires pour mener l'opération*

Demande de précisions et des pièces complémentaires : *Faire une note précisant les missions et les temps dédiés du stagiaire et de le/la chef(fe) de projet ainsi que l'articulation avec l'équipe des Jeux Bordier ; fournir la fiche de poste, l'offre de stage et un calendrier des actions prévues pour les 2 postes.*

Réponse du porteur de projet PETR BEGO

La question des ressources humaines est un axe important dans la gestion du PETR. Les postes, agents ou stagiaires mis en place au sein de la structure sont réfléchis, budgétés et correspondent à de réels besoins de la structure. Agents ou stagiaires au PETR tous bénéficient des mêmes avantages, en termes de congés, organisation d'emploi du temps, titre de restauration ...

Sur le projet, l'emploi d'un stagiaire est prévu pour intervenir en amont de l'édition du jeu, il/elle sera encadré.e par la directrice du PETR et du temps de la cheffe de projet Avenir Montagne sera dédié au suivi du projet dans le cadre du programme avenir montagne ingénierie.

Le PETR est un lieu de formation depuis de nombreuses années et a toujours accompagné des étudiants stagiaires sur des missions de développement territorial. Ce travail incombe une grande partie à la directrice mais elle associe toujours, à l'encadrement des stagiaires, les chef.fes de projet ou chargé.es de mission du PETR ; cela dans deux objectifs le 1^{er} afin que le stagiaire soit accompagné au quotidien dans les tâches qui lui incombent et qu'il/elle apprenne en suivant le travail de l'agent en charge et d'autre part dans un objectif de formation à l'accompagnement pour les cheffes de projet.

L'expertise du PETR et de son accompagnement auprès des étudiants est souvent sollicitée, notamment par Sciences Po Grenoble, le groupe INP et l'université d'Aix-Marseille, où des ateliers professionnels sur plusieurs mois sont menés avec les étudiants de ces écoles.

De plus, les agents du PETR possèdent des compétences en animation territoriale qu'ils utilisent selon la mission, des échanges de compétences et d'outils pourront donc être réalisés pour appuyer le travail de le/la stagiaire. L'équipe BORDIER travaillant sur le jeu sera également à l'écoute et en ressource autour du travail à mener.

Néanmoins, la période de stage ne correspond pas à la phase de définition du jeu, celle-ci ayant lieu depuis Juin 2024 à Janvier 2025 et concerne : l'organisation des réunions de partenaires, l'identification lieux de diffusion, l'identification des publics cibles etc.

Les missions du stage sont les suivantes : création d'un réseau de partenaires, création/mise en place d'animation autour du jeu, et mise en place du plan de communication. Les productions attendues sont



Note suite aux réserves émises par le Comité de programmation LEADER

Projet « A la découverte des ressources du territoire »

PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras



les suivantes : Création de 3 ateliers ou animations types à proposer aux communes et écoles, 1 livret type carnet de montagne sur le jeu, 1 plan de communication et de diffusion. Missions qui sont recherchées par les écoles et stagiaires et qui semblent en adéquation pour un stage de 6 mois en animation territoriale et aménagement du territoire.

Pour information à chaque ouverture de stage ou de poste, le PETR reçoit beaucoup de candidatures.

Concernant la dénomination du poste, il est, en effet, plus approprié d'utiliser le terme chargé.e de mission.

Le/la chargé.e de mission en charge du projet du Jeu Bordier sera sous la responsabilité et le suivi de la directrice qui gardera, quant à elle, la charge de la bonne réalisation du projet et cela en cohérence avec les impératifs du programme LEADER.

Le/la chargé.e de mission sera responsable de la mise en place du projet sur le territoire et accompagnera à l'ensemble des initiatives autour du jeu. En charge de la mise en œuvre des animations, l'agent en charge du projet participera aussi au développement du jeu, et coordonnera le réseau des partenaires et des acteurs locaux. Un temps plein serait nécessaire pour mener à bien le projet afin de consacrer du temps sur ses différentes missions :

- La prise de contact en amont de chaque structure afin de proposer des animations adaptées : 1 réunion/commune, 1 réunion par établissement scolaire, 1 réunion/centres sociaux, EHPADS etc.
- L'organisation des temps de sensibilisation au jeu qui seront dédiés à différentes structures qui diffuseront le jeu : office de tourisme, Maison du Parc, ludothèques.
- La mise en place des animations (d'une durée de minimum 2h) avec les structures volontaires : entreprises, écoles, centres sociaux etc.
- Le suivi des missions administratives : réadaptation des animations selon les publics, la communication, et la création d'un réseau de partenaires
- La création et création d'outils au fil de l'eau et selon la demande des publics rencontrer, livrets de jeu, une nouvelle édition carnet de montagne, de outils pédagogiques précis ...
- La mise en place d'outil d'insertion et d'inclusion : enregistrement audio des questions, mises en place de cartes plus grandes



Note suite aux réserves émises par le Comité de programmation LEADER

Projet « A la découverte des ressources du territoire »

PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras

 Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras Pôle Développement et Aménagement du territoire	OFFRE DE STAGE : STAGE CHARGE.E DE MISSION AVENIR MONTAGNE - PROJET RESSOURCES DU TERRITOIRE - VALORISATION ET SENSIBILISATION
<p>Missions principales et activités du poste</p> <p>Dans le cadre de la création d'un jeu de société spécialement réalisé sur le territoire, la mission consiste à mettre en place des outils de communication et d'animation afin de faire découvrir et sensibiliser les acteurs et habitants du territoire à ces multiples ressources</p> <p>La création du jeu :</p> <p>La réalisation du jeu sera menée en partenariat avec l'entreprise Bordier. Celle-ci sera en charge principalement de la conception du jeu : la rédaction des questions et la création/conception. Grégory Bordier, concepteur du jeu, sera présent sur le territoire à plusieurs reprises afin de rencontrer les différents acteurs du territoire, visiter les lieux patrimoniaux, culturels et naturels et choisir les sujets qui apparaîtront dans le jeu. Le PETR, par le biais notamment du stagiaire, sera un véritable relais sur le territoire permettant de faire le lien entre habitants, visiteurs, acteurs du territoire et l'entreprise Bordier. Notamment en ce qui concerne la récolte des propositions de sujets et thématiques abordés pour le jeu, la mise en place d'un groupe référent sur le territoire ... un groupe d'acteurs locaux, intéressés par le projet et actifs sur la proposition de thématiques, la relecture et la validation de l'ensemble du jeu.</p> <p>En parallèle le PETR sera en contact avec les communes pour que chacune d'entre elle puisse proposer un sujet/une question/anecdote à propos de leur territoire, afin qu'elles puissent être toutes représentées. De plus, 60 à 80 questions étant destinées aux enfants/adolescents, les élèves de chaque école du territoire pourront proposer leurs idées pour la création du jeu.</p> <p>La préparation des animations :</p> <p>Grâce à des animations, les associations locales et sportives, les communes, les écoles, les EHPAD, les IME, les entreprises ... pourront utiliser ce jeu pour des ateliers de cohésion et de découverte du territoire. Support pédagogique pour les écoles afin de faire découvrir le patrimoine local aux élèves ou véritable outil de promotion du territoire pour les communes lors de l'accueil de nouveaux habitants sur le territoire ou encore animation lors d'atelier de cohésion dans une entreprise ... Des livrets jeu-ressource type carnet de montagne pourront être créés.</p> <p>Dans le même temps, un plan de communication et d'action sera mis en place, les animations, ateliers et autres outils seront créés, et les contacts avec les futurs joueurs seront pris</p> <p>Les missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi et appui autour de la création du jeu • Contact et démarchage auprès des partenaires et futurs joueurs • Création d'un réseau autour du jeu • Conception et mise en place des animations et des ateliers • Préparation du plan de communication <p>Le stagiaire sera encadré par la directrice du PETR et du temps de la cheffe de projet Avenir Montagne sera dédié au suivi du projet dans le cadre du programme avenir montagne ingénierie.</p> <p>Productions attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Crédit de 3 ateliers ou animations types à proposer aux communes et écoles • 1 livret type carnet de montagne sur le jeu • 1 plan de communication et de diffusion 	

GAL Pays du Grand Briançonnais



Cofinancé par
l'Union européenne



Note suite aux réserves émises par le Comité de programmation LEADER
 Projet « A la découverte des ressources du territoire »
 PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras											
Pôle Développement Durable FICHE DE POSTE											
Charge.e de mission - Avenir Montagne « Ressources du territoire, sensibilisation et valorisation »											
1	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Renseignements relatifs au Pôle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 15%;">• Nom du Pôle</td> <td>Pôle Développement durable</td> </tr> <tr> <td>• Nom du service</td> <td>AVENIR MONTAGNE</td> </tr> <tr> <td>• Lieu de travail</td> <td>Mont-Dauphin</td> </tr> <tr> <td>• Place de l'agent dans l'organisation du travail</td> <td>Sous la responsabilité de la directrice</td> </tr> </tbody> </table>	Renseignements relatifs au Pôle		• Nom du Pôle	Pôle Développement durable	• Nom du service	AVENIR MONTAGNE	• Lieu de travail	Mont-Dauphin	• Place de l'agent dans l'organisation du travail	Sous la responsabilité de la directrice
Renseignements relatifs au Pôle											
• Nom du Pôle	Pôle Développement durable										
• Nom du service	AVENIR MONTAGNE										
• Lieu de travail	Mont-Dauphin										
• Place de l'agent dans l'organisation du travail	Sous la responsabilité de la directrice										
2	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Missions principales et activités du poste</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 15%; vertical-align: top;">Sous l'autorité et en étroite collaboration avec la directrice, le chargé.e de mission est référente de la mission Avenir Montagne. La mission répond à la stratégie suivante : Dans un contexte de prise de conscience qu'il est nécessaire d'agir pour un tourisme durable, afin de préserver le territoire et ses nombreux atouts, quelles actions mettre en place pour concilier économie, environnement et population locale ?</td> <td> <p>Une Montagne en transition par une attractivité tout en sobriété, diversité et résilience</p> <p>Qui se décline concrètement au travers du projet « A la découverte des ressources du territoire » dont la ou le chargé.e de mission aura la charge d'animer et de faire vivre sur le territoire des 3 communautés de communes du Briançonnais, des Écrins et du Guillestrois Queyras, via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une animation transversale au service du plan avenir montagne, sensibilisation : mise en place d'animation et d'atelier sur le territoire autour du jeu du territoire - Une destination touristique lisible, accessible et différenciée : tourisme endogène valoriser le territoire au travers du jeu et des thématiques - Une image du territoire sud alpin pour tous : Jouer et faire jouer partout sur le territoire et avec tous public (habitants, écoliers, collégiens, lycéens, associations, élus, Institut spécialisé socio-pro, touristes ...) <p>Plus précisément, les missions de la ou la chargée de mission sont les suivantes :</p> <p>Mise en œuvre et suivi du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise et assure le suivi du projet, son pilotage, et ses axes avec les partenaires. - Met en place et suit les groupes et réseaux constitués - Développe des outils d'animation et de prospection - Est garantie du respect du calendrier imposé dans le cadre du projet - Mobilise les acteurs et collectivités autour du projet - Communique sur le projet, l'avancée et les résultats du projet au fil de l'eau - Met en œuvre les moyens associés et partenariats permettant le bon déroulement de la mission - Est en réseau avec les autres territoires lauréats du Plan Avenir Montagne <p>Animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anime et conduit les réunions et les groupes de travail thématiques - Mise en réseau d'actions, projets et acteurs travaillant sur une même thématique - Fait émerger de nouveau réseau acteurs en lien avec la stratégie portée par la mission </td> </tr> </tbody> </table>	Missions principales et activités du poste		Sous l'autorité et en étroite collaboration avec la directrice, le chargé.e de mission est référente de la mission Avenir Montagne. La mission répond à la stratégie suivante : Dans un contexte de prise de conscience qu'il est nécessaire d'agir pour un tourisme durable, afin de préserver le territoire et ses nombreux atouts, quelles actions mettre en place pour concilier économie, environnement et population locale ?	<p>Une Montagne en transition par une attractivité tout en sobriété, diversité et résilience</p> <p>Qui se décline concrètement au travers du projet « A la découverte des ressources du territoire » dont la ou le chargé.e de mission aura la charge d'animer et de faire vivre sur le territoire des 3 communautés de communes du Briançonnais, des Écrins et du Guillestrois Queyras, via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une animation transversale au service du plan avenir montagne, sensibilisation : mise en place d'animation et d'atelier sur le territoire autour du jeu du territoire - Une destination touristique lisible, accessible et différenciée : tourisme endogène valoriser le territoire au travers du jeu et des thématiques - Une image du territoire sud alpin pour tous : Jouer et faire jouer partout sur le territoire et avec tous public (habitants, écoliers, collégiens, lycéens, associations, élus, Institut spécialisé socio-pro, touristes ...) <p>Plus précisément, les missions de la ou la chargée de mission sont les suivantes :</p> <p>Mise en œuvre et suivi du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise et assure le suivi du projet, son pilotage, et ses axes avec les partenaires. - Met en place et suit les groupes et réseaux constitués - Développe des outils d'animation et de prospection - Est garantie du respect du calendrier imposé dans le cadre du projet - Mobilise les acteurs et collectivités autour du projet - Communique sur le projet, l'avancée et les résultats du projet au fil de l'eau - Met en œuvre les moyens associés et partenariats permettant le bon déroulement de la mission - Est en réseau avec les autres territoires lauréats du Plan Avenir Montagne <p>Animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anime et conduit les réunions et les groupes de travail thématiques - Mise en réseau d'actions, projets et acteurs travaillant sur une même thématique - Fait émerger de nouveau réseau acteurs en lien avec la stratégie portée par la mission 						
Missions principales et activités du poste											
Sous l'autorité et en étroite collaboration avec la directrice, le chargé.e de mission est référente de la mission Avenir Montagne. La mission répond à la stratégie suivante : Dans un contexte de prise de conscience qu'il est nécessaire d'agir pour un tourisme durable, afin de préserver le territoire et ses nombreux atouts, quelles actions mettre en place pour concilier économie, environnement et population locale ?	<p>Une Montagne en transition par une attractivité tout en sobriété, diversité et résilience</p> <p>Qui se décline concrètement au travers du projet « A la découverte des ressources du territoire » dont la ou le chargé.e de mission aura la charge d'animer et de faire vivre sur le territoire des 3 communautés de communes du Briançonnais, des Écrins et du Guillestrois Queyras, via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une animation transversale au service du plan avenir montagne, sensibilisation : mise en place d'animation et d'atelier sur le territoire autour du jeu du territoire - Une destination touristique lisible, accessible et différenciée : tourisme endogène valoriser le territoire au travers du jeu et des thématiques - Une image du territoire sud alpin pour tous : Jouer et faire jouer partout sur le territoire et avec tous public (habitants, écoliers, collégiens, lycéens, associations, élus, Institut spécialisé socio-pro, touristes ...) <p>Plus précisément, les missions de la ou la chargée de mission sont les suivantes :</p> <p>Mise en œuvre et suivi du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise et assure le suivi du projet, son pilotage, et ses axes avec les partenaires. - Met en place et suit les groupes et réseaux constitués - Développe des outils d'animation et de prospection - Est garantie du respect du calendrier imposé dans le cadre du projet - Mobilise les acteurs et collectivités autour du projet - Communique sur le projet, l'avancée et les résultats du projet au fil de l'eau - Met en œuvre les moyens associés et partenariats permettant le bon déroulement de la mission - Est en réseau avec les autres territoires lauréats du Plan Avenir Montagne <p>Animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anime et conduit les réunions et les groupes de travail thématiques - Mise en réseau d'actions, projets et acteurs travaillant sur une même thématique - Fait émerger de nouveau réseau acteurs en lien avec la stratégie portée par la mission 										
3	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Conditions d'exercice, Contexte et spécificités</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 15%; vertical-align: top;">L'autonomie dans le cadre des orientations définies par le projet et les décisions prises par les instances délibérantes, la chargée de mission est placée sous l'autorité directe de la directrice ;</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacements fréquents sur le périmètre du PETR, présence à des manifestations ou événements ; • Gestion du temps rythmique : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public ; • Autonomie dans l'organisation du travail ; jours et horaires modulables et télétravail ; • Mise à disposition d'un ordinateur et d'un téléphone portable ; • Temps de travail : 1 ETP ; • Avantages sociaux : possibilité titre de restauration, participation mutuelle, cheque cadeaux Noël. </td> </tr> </tbody> </table>	Conditions d'exercice, Contexte et spécificités		L'autonomie dans le cadre des orientations définies par le projet et les décisions prises par les instances délibérantes, la chargée de mission est placée sous l'autorité directe de la directrice ;	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacements fréquents sur le périmètre du PETR, présence à des manifestations ou événements ; • Gestion du temps rythmique : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public ; • Autonomie dans l'organisation du travail ; jours et horaires modulables et télétravail ; • Mise à disposition d'un ordinateur et d'un téléphone portable ; • Temps de travail : 1 ETP ; • Avantages sociaux : possibilité titre de restauration, participation mutuelle, cheque cadeaux Noël. 						
Conditions d'exercice, Contexte et spécificités											
L'autonomie dans le cadre des orientations définies par le projet et les décisions prises par les instances délibérantes, la chargée de mission est placée sous l'autorité directe de la directrice ;	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacements fréquents sur le périmètre du PETR, présence à des manifestations ou événements ; • Gestion du temps rythmique : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public ; • Autonomie dans l'organisation du travail ; jours et horaires modulables et télétravail ; • Mise à disposition d'un ordinateur et d'un téléphone portable ; • Temps de travail : 1 ETP ; • Avantages sociaux : possibilité titre de restauration, participation mutuelle, cheque cadeaux Noël. 										
4	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Champ de relations</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 15%; vertical-align: top;">L'agent est en relation à l'intérieur avec :</td> <td> L'agent est en relation à l'externe avec : <ul style="list-style-type: none"> - Les techniciens des communes, EPCI, du PNRR, PNE, des OT - les partenaires privés, associations locales ... - les élus du territoire, notamment les 36 maires du PETR. - les partenaires potentiels du projet, et les acteurs du développement durable. </td> </tr> </tbody> </table>	Champ de relations		L'agent est en relation à l'intérieur avec :	L'agent est en relation à l'externe avec : <ul style="list-style-type: none"> - Les techniciens des communes, EPCI, du PNRR, PNE, des OT - les partenaires privés, associations locales ... - les élus du territoire, notamment les 36 maires du PETR. - les partenaires potentiels du projet, et les acteurs du développement durable. 						
Champ de relations											
L'agent est en relation à l'intérieur avec :	L'agent est en relation à l'externe avec : <ul style="list-style-type: none"> - Les techniciens des communes, EPCI, du PNRR, PNE, des OT - les partenaires privés, associations locales ... - les élus du territoire, notamment les 36 maires du PETR. - les partenaires potentiels du projet, et les acteurs du développement durable. 										

Note suite aux réserves émises par le Comité de programmation LEADER
Projet « A la découverte des ressources du territoire »
PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras



 Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras Pôle Développement Durable FICHE DE POSTE Chargé.e de mission - Avenir Montagne « Ressources du territoire, sensibilisation et valorisation »					
1	Renseignements relatifs au Pôle <ul style="list-style-type: none"> • Nom du Pôle • Nom du service • Lieu de travail • Place de l'agent dans l'organisation du travail <p>Pôle Développement durable AVENIR MONTAGNE Mont Dauphin Sous la responsabilité de la directrice</p>				
2	Missions principales et activités du poste <p>Sous l'autorité et en étroite collaboration avec la directrice, le chargé.e de mission est relévéante de la mission Avenir Montagne. La mission répond à la stratégie suivante : Dans un contexte de prise de conscience qu'il est nécessaire d'agir pour un tourisme durable, afin de préserver le territoire et ses nombreux atouts, quelles actions mettre en place pour concilier économie, environnement et population locale ?</p> <p>Une Montagne en transition par une attractivité tout en sobriété, diversité et résilience</p> <p>Qui se décline concrètement au travers du projet « A la découverte des ressources du territoire » dont la ou le chargé.e de mission aura la charge d'animer et de faire vivre sur le territoire des 3 communautés de communes du Briançonnais, des Écrins et du Guillestrois Queyras, via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une animation transversale au service du plan avenir montagne, sensibilisation : mise en place d'animation et d'atelier sur le territoire autour du jeu du territoire - Une destination touristique lisible, accessible et différenciée : tourisme endogène valoriser le territoire au travers du jeu et des thématiques - Une image du territoire sud alpin pour tous : Jouer et faire jouer partout sur le territoire et avec tous public (habitants, écoliers, collégiens, lycéens, associations, élus, Institut spécialisé socio-pro, touristes ...) <p>Plus précisément, les missions de la ou la chargée.e de mission sont les suivantes :</p> <p>Mise en œuvre et suivi du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organise et assure le suivi du projet, son pilotage, et ses axes avec les partenaires • Met en place et suit les groupes et réseaux constitués • Développe des outils d'animation et de prospection • Est garant du respect du calendrier imposé dans le cadre du projet • Mobilise les acteurs et collectivités autour du projet • Communique sur le projet, l'avancée et les résultats du projet au fil de l'eau • Met en œuvre les moyens associés et partenariats permettant le bon déroulement de la mission • Est en réseau avec les autres territoires labellisés du Plan Avenir Montagne <p>Animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anime et conduit les réunions et les groupes de travail thématiques • Mise en réseau d'actions, projets et acteurs travaillant sur une même thématique • Fait émerger de nouveau réseau acteurs en lien avec la stratégie portée par la mission 				
3	Conditions d'exercice, Contexte et spécificités <ul style="list-style-type: none"> • Autonome dans le cadre des orientations définies par le projet et les décisions prises par les instances délibérantes, la chargée de mission est placée sous l'autorité directe de la directrice ; • Déplacements fréquents sur le périmètre du PETR, présence à des manifestations ou événements ; • Gestion du temps rythmique : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public ; • Autonomie dans l'organisation du travail ; jours et horaires modulables et télétravail ; • Mise à disposition d'un ordinateur et d'un téléphone portable ; • Temps de travail : 1 ETP ; • Avantages sociaux : possibilité titre de restauration, participation mutuelle, chèque cadeaux Noël. 				
4	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Champ de relations</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="background-color: #008040; color: white;">L'agent est en relation à l'interne avec :</td><td> L'agent est en relation à l'externe avec : <ul style="list-style-type: none"> - les techniciens des communes, EPCI, du PNRO, PME, des OT - les partenaires privés, associations locales ... - les élus du territoire, notamment les 36 maires du PETR - les partenaires potentiels du projet, et les acteurs du développement durable. </td></tr> </tbody> </table>	Champ de relations		L'agent est en relation à l'interne avec :	L'agent est en relation à l'externe avec : <ul style="list-style-type: none"> - les techniciens des communes, EPCI, du PNRO, PME, des OT - les partenaires privés, associations locales ... - les élus du territoire, notamment les 36 maires du PETR - les partenaires potentiels du projet, et les acteurs du développement durable.
Champ de relations					
L'agent est en relation à l'interne avec :	L'agent est en relation à l'externe avec : <ul style="list-style-type: none"> - les techniciens des communes, EPCI, du PNRO, PME, des OT - les partenaires privés, associations locales ... - les élus du territoire, notamment les 36 maires du PETR - les partenaires potentiels du projet, et les acteurs du développement durable. 				

GAL Pays du Grand Briançonnais



Co-financé par
l'Union européenne



5	Processus, calendrier, programme		
6	Compétences et aptitudes requises à la tenue du poste		
	Domaine fonctionnel : Aménagement du territoire, développement durable, tourisme, gestion de projet, innovation et accompagnement au changement, animation		
	Savoir Fonctionnement des PETR et des collectivités territoriales dont les instances et processus de décision ; Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques du domaine du développement territorial et durable ; Cadres juridique, réglementaire, financier et administratif du conventionnement et de la contractualisation des politiques publiques ; Orientations et priorités des élus et décideurs ; Rôles et attributions des acteurs et partenaires institutionnels ; Méthodologie de mise en place d'outils d'animation, de suivi et d'évaluation ; Méthodes d'ingénierie et de conduite de projet.	Savoir-faire technique Maîtrise des techniques et outils informatique et de communication ; Expression, médiation, prise de parole publique ; Qualités rédactionnelles, rédaction de délibérations, des comptes rendus, des notes de travail ; Capacités d'analyse et de synthèse ; Capacité d'animation et de coordination de projets ; Savoir animer des réunions de travail et de concertation ; Savoir créer des contenus pédagogiques à destination de publics divers ; Organiser et mettre en place des documents de travail et d'analyse ; Gestion du temps et des priorités ; Compréhension du jeu d'acteurs.	Savoir-être Retour d'information, réactivité ; Bonne pédagogie, implication, disponibilité et adaptabilité ; Rigueur, esprit d'initiative ; Autonomie dans le travail ; Sens des responsabilités ; Bon relationnel et attitude positive ; Sens de l'organisation, rigueur ; Capacité à prendre du recul et des décisions ; Capacité à anticiper, se projeter ; Savoir être force de proposition ; Aptitudes au travail en relation ; Discrétion et respect de la hiérarchie ; Respect des procédures administratives et organisationnelles de la fonction publique et respect des délais.

Note suite aux réserves émises par le Comité de programmation LEADER
Projet « A la découverte des ressources du territoire »
PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras



Le calendrier prévisionnel de l'animation du projet réparti par agent :

→ Stagiaire au 1^{er} semestre 2025 :

Suivi quotidien par la cheffe de projet Avenir Montagne et Reporting hebdomadaire avec la directrice

Février	Prise de poste, lecture autour de la dynamique du PETR et genèse du projet Identifier les partenaires et les publics/structures en lien avec la cheffe de projet Retour d'expérience des animations déjà réalisées autour de projets similaires
Mars	Prise de contact et rencontre les partenaires, structures, écoles, communes avec la cheffe de projet Recenser des besoins de chaque structure
Avril mai	Concevoir des animations types selon les publics Créer un carnet de montagne type et adaptable aux divers publics sur le jeu Participer au comité de relecture et de finalisation du jeu
Juin juillet	Préparer un plan de communication et de diffusion des animations Présenter les animations à 3 structures « tests »

→ Chargé.e de mission :

Juillet à Septembre 2025	Communication sur l'édition du jeu réseaux sociaux, radio, presse, associations locales) - Animations : mise en place et finitions - Redéfinition du plan de diffusion, nombre de jeux par structure
Octobre à Décembre 2025	Communication sur l'édition du jeu (réseaux sociaux, radio, presse, associations locales) - Communication sur les animations autour du jeu - Diffusion du jeu sur relais de diffusion - Suivi du nombre de jeux mis à disposition - Premières animations dans les écoles et les communes - Premières animations sur les forums, marchés, évènements du territoire
Janvier à décembre 2026	Mise en place d'animations toutes les semaines dans les écoles, communes, structures, entreprises, collectivités, associations locales, centres sociaux - Sensibilisation/formations auprès d'autres structures pour réaliser des animations autour du jeu (parcs, offices de tourisme etc.) → formation de nouveaux animateurs de jeu - Adaptation du jeu de manière plus inclusive en partenariats avec les ludothèques. Adaptation du format du jeu (cartes, plateau, pions) et création d'audio pour chaque question - Préservation la dynamique du réseau de partenaires - Capitalisation sur le jeu.

GAL Pays du Grand Briançonnais



Cofinancé par
l'Union européenne



Reserve 2 : Partenariats

Question du comité de programmation LEADER : *Serait-il possible d'avoir un/des document(s) justifiant le partenariat avec les structures partenaires du projet (lieu d'accueil, mise en lien avec un public...) qui pourraient être sollicitées et un retour de celles qui ont déjà été contactées.*

Demande de précisions et des pièces complémentaires : *Présenter une liste recensant les acteurs locaux concernés par le projet, les sollicitations déjà entreprises et leurs retours, les démarches à poursuivre. Le tout pour justifier des partenariats envisagés et convenus (quel que soit la forme du partenariat).*

Réponse du porteur de projet PETR BEGO

Liste des lieux pressentis pour accueillir des animations où exposer un jeu
Ludothèques : location et exposition du jeu (Pics et Colegram – Guillestre, Aline Oika Oika – Embrun, Au coin du jeu – Briançon)
Médiathèques et bibliothèques communale : exposition et consultation du jeu sur place (20 bibliothèques /médiathèques sur le territoire)
La bibliothèque départementale des Hautes-Alpes.
Les offices de tourisme : exposition et point de vente (7 offices de tourisme / 25 lieux d'accueil ouverts en période estivale)
Magasins de jouets (les jouets du Queyras – Arvieux / King jouet, Loup qui joue – Briançon)
Librairies (L'écho des mots – Guillestre / Librairie Alpine, librairie de la Gargouille – Briançon / L'Alpage blanche – La Salle les Alpes)
Parc naturel régional du Queyras : exposition du jeu et point de vente dans la maison du parc
Parc National des Écrins : exposition du jeu et point de vente dans la maison du parc
Nature sciences Environnement (réseau de partenaires autour du tourisme scientifique) : exposition et point de vente au jardin du Lautaret
Centre de loisir (1MJC Zanzibar – Briançon / 1 Guillestre)
Écoles 32(1 Abrès-Ristolas / 1 Arvieux / 1 Val des Près / 8 Briançon / 1 Montgenèvre / 1 Villard-St-Pancrace / 1 Névache / 1 Puy St Pierre / 1 Vigneaux / 1 St Martin de Queyrières/ 1 Monêtier les bains / 1 La Salle les Alpes / 1 La Roche de Rame / 1 Champcella / 1 St Chaffrey / 1 Molines en Queyras / 1 Aiguilles / 1 Vars / 1 Ceillac / 1 Eygliers / 1 Rétortier / 1 Risoul / 1 St Crépin / 1 Guillestre / 1 Argentière-la-Bessée) + 1 IME
Collèges (Guillestre, Argentière-la-Bessée, Briançon)
Lycées (Briançon)
Hébergements touristiques (UCPA, centres de vacances etc.)
Centre de vacances 10 (CJH – St Véran, Les Esquivrousses – Arvieux, Village vacances – Risoul, Village soleil – Vars, Les écrins d'Azur – L'Argentière-la Bessée, Village de Vacances du CCGPF – Briançon, Village Vacances Passion Les 4 Saisons – Briançon, Centre de vacances Léon Bourgeois – Briançon, Centre CCAS – Monêtier les bains, Village club du soleil – Montgenèvre-
Auberges de jeunesse (Entre Guil et Mets – Guillestre, Auberge de jeunesse HI – Serre chevalier)
EHPADS (Les sabots de Vénus – Aiguilles, EHPAD Etoiles des neiges – Briançon, EHPAD Augustin Guillaume – Guillestre, Résidence Guil Écrins – L'Argentière-la Bessée, EHPAD le Chalet du Soleil – Briançon) [2 par établissement]
ADDET (Agence de développement économique et touristique des Hautes-Alpes)
Associations (relais d'associations, forums, associations de sensibilisation)
Maison de la presse (Tabac presse : 1 Aiguilles, 1 Guillestre, 1 Argentière-la-Bessée, 1 Puy St Vincent, 6 Briançon, 1 St Chaffrey, 1 La Grave)
Mairies (paniers accueil nouveaux arrivants, événements, lots etc.) – 36 mairies
Autres (événements, marchés, partenaires du PETR, EPCI) /+ Maison de l'artisanat du Queyras



En ce qui concerne les partenaires, nous avons organisé une réunion d'information du projet avec l'entreprise des Jeux BORDIER le lundi 23 septembre dernier. Il était question de présenter le projet, le jeu en tant que tel mais aussi le réseau et les animations autour du jeu.

Une quinzaine de personnes étaient présentes. Pendant cette réunion les ludothèques ont soulevé le véritable intérêt de l'accessibilité du jeu pour tous.tes, de plus, chaque structure a pu déjà proposer des idées de thématiques et d'animations en lien avec celles-ci, l'idée de créer des « goodies » afin de mettre en valeur le jeu et communiquer a aussi été proposé, enfin il y avait, pendant cette réunion, une véritable volonté d'impliquer les acteurs locaux et citoyens dans le projet.

Ci-dessous la liste des structures invitées à cette réunion et étant considérées comme acteurs locaux à intégrer dans le réseau de partenaires :

- Parc National des Écrins
- Parc Naturel Régional du Queyras
- Réseau Nature Sciences Environnement
- Association Forêts Alpines
- Comité culturel Molines / Musée du ski aiguilles
- Attachés de conservation du patrimoine / Services patrimoines
- ACSSQ
- Association EKO !
- Gites de France des Hautes ALPES
- Educ'alpes
- Astroqueyras
- Pics et cloegram
- Au coin du jeu
- Environnement et solidarités
- Service culturels
- LPO
- Association Mémoire et Patrimoine du Mônétier les Bains
- Refuges Phares pour l'environnement
- Association APEVM
- Jardin du Lautaret
- Refuge école
- Astro rando
- OFB
- ONF
- Altitudes Coopérantes
- Association KAP
- Maison de l'artisanat Queyras
- ADDET
- ADRETS
- Syndicat Accompagnateur en Moyenne Montagne
- Gîte de France des Hautes Alpes

GAL Pays du Grand Briançonnais



Cofinancé par
l'Union européenne



Aujourd'hui nous avons déjà eu des échanges avec le Parc National des Écrins concernant le partage de photos des différents éléments du territoire qui pourront apparaître sur certaines cartes du jeu, la diffusion et l'animation du jeu dans la Maison du Parc ont aussi déjà été discutées, et une convention de partenariat devrait être mise en place.



Ma source d'info pour l'entrepreneur local

Trousse, cartable, cahiers : c'est la rentrée !
Infotterie N°33 - Septembre 2024

AGENDA

Calendrier de l'agenda du 31 octobre :

- 1er & 5 Septembre : Un atelier sur le Plan Local d'Aménagement et de Développement Durable (PLADD) et les fonds de l'ADEME pour le PETR et le DEDU (lancement du Projet à la fin octobre).
- 3, 10, 17, 24 et 31 Septembre : Ateliers sur les nouveaux projets de Région Sud et les opportunités d'investissement pour les entreprises (ateliers thématiques et dédiés à l'innovation et à l'écologie).
- Du 5 au 9 Septembre : Forum des Entreprises à Grenoble pour le Réseau des Entreprises.
- Du 6 au 8 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- Du 7 au 9 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- Du 9 au 11 Septembre : Journée de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat de la Région Sud à Grenoble pour le Réseau des Entreprises.
- 2 Septembre : Journée nationale de l'Apprentissage. Animée par l'Enseignement et la Formation professionnelle.
- 3 Septembre : Visite à l'Institut des Sciences et Techniques de l'Eau de Grenoble pour l'ADEME.
- 3 et 4 Septembre : Visite à l'Institut des Sciences et Techniques de l'Eau de Grenoble pour l'ADEME.
- 4 Septembre : Atelier sur les nouveaux projets de Région Sud et les fonds de l'ADEME pour l'ADEME.
- 4 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 5 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 5 et 6 Septembre : Atelier sur les nouveaux projets de Région Sud et les fonds de l'ADEME pour l'ADEME.
- 6 et 7 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 7 et 8 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 8 et 9 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 9 et 10 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 10 et 11 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 11 et 12 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 12 et 13 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 13 et 14 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 14 et 15 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 15 et 16 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 16 et 17 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 17 et 18 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 18 et 19 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 19 et 20 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 20 et 21 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 21 et 22 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 22 et 23 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 23 et 24 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.
- 24 et 25 Septembre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.

Qui va ?
22 Septembre : Ateliers autour de la transition énergétique et éco-innovation pour l'ADEME.
23 Septembre : Ateliers pour le PETR et le DEDU.27 Septembre : Journée portes ouvertes à l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.

• Vis Octobre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.

• 3 Octobre : Visite de l'Observatoire National des Champs de Glace à Chamonix.

Nous avons aussi échangé avec les ludothèques afin de pouvoir proposer dans leurs structures des boîtes destinées à récupérer des questions/thématiques qui pourront apparaître dans le jeu. Un article concernant cette réunion d'information a été diffusé par la newsletter du Réseau Nature Science Environnement et celle du Comptoir des Assos.



Réserve 3 : Avis extérieurs

Question du comité de programmation LEADER : *Auriez-vous des retours d'utilisateurs du jeu dans d'autres territoires : mise en œuvre, animation, retour des joueurs et des structures partenaires, impacts pour le territoire ? Il a été évoqué la création antérieure de jeux sur des territoires du Grand Briançonnais, en quoi celui-ci suscitera davantage d'engouement ?*

Demande de précisions et des pièces complémentaires : *Présenter une liste exhaustive des retours (points forts et points faibles) des autres territoires où le jeu est déjà en place.*

Réponse du porteur de projet PETR BEGQ

Ont été contactées afin d'échanger sur la plus-value du jeu sur le territoire et sa mise en place en amont du projet :

Retours d'expérience du Pays DU SUNDGAU :

- Expertise des Jeux Bordier pour la conception du jeu : questions précises, anecdotes bien ciblées, le jeu est très représentatif du territoire
- Véritable engouement sur le territoire autour du jeu
- 3000 jeux commandés : la totalité vendue entre octobre et décembre
- Présence sur les marchés avec un stand : contact avec les habitants locaux
- La directrice du Pays a indiqué qu'il aurait été préférable de commander davantage de jeux car ils ont été vendus très vite

<https://www.pays-sundgau.fr/culture-sundgau-stuwa-financement-leader/culture/le-jeu/>

Retour d'expérience Offices de tourisme du Grand Pithiverais :

Cette structure a financé le jeu via un financement LEADER. (Jeu édité en octobre 2024)

- Réseau de partenaires très impliqués en amont
- Travail de conception du jeu avec l'entreprise BORDIER efficace et de qualité
- Communication dans la presse efficace : le jeu est attendu sur le territoire

En ce qui concerne le jeu en tant que tel les structures nous ont fait part qu'il s'agissait d'un jeu ludique, dans lequel les questions sont posées autour des ressources du territoire mais avec souvent une pointe d'humour ce qui rend le jeu accessible à tous et non réservés aux experts.

L'ensemble des structures contactées ont mentionné le fait que le jeu était une véritable opportunité pour valoriser les particularités de leur territoire, qu'il a permis et permet de rassembler des acteurs divers autour de ce jeu, et l'impact sur chaque territoire est très positif.

Quelques sites et articles de presse qui parlent des jeux mis en place sur d'autres territoires :

https://www.valleedordogne.org/autres-missions-petr-jeux-19-correze_fr.html

https://www.larep.fr/pithiviers-45300/loisirs/le-jeu-de-societe-sur-le-grand-pithiverais-est-disponible-a-la-vente_14575991/

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/10/31/2898340-le-nouveau-jeu-de-societe-le-grand-quercy-est-sorti.html>

<https://www.anpp.fr/wp-content/uploads/2023/07/AMI-Bordier-2024.pdf>

<https://www.plainedeversailles.fr/jeu-de-la-plaine-de-versailles-avec-l-editeur-bordier/>

Réserve 4 : Conception du jeu et accessibilité :

Question du comité de programmation LEADER : Est-ce que l'éco-conception a été pensée pour ce jeu et est-ce que son format peut évoluer pour s'adapter à différents publics (accessibilité selon le handicap, format numérique, audio...) ?

Demande de précisions et des pièces complémentaires : Indiquer les différentes possibilités opérationnelles lors de la conception du jeu, puis durant son utilisation pour les animations.

Réponse du porteur de projet PETR BEGO

Les jeux Bordier produisent des jeux de société respectueux du développement durable, des encres végétales sont utilisées, le papier et carton est recyclé et le jeu respecte les normes PEFC, cela veut dire qu'il contribue au Programme de reconnaissance des certifications forestières. Cette norme représente un cadre international de certification forestière. Elle vise à promouvoir et garantir une gestion durable des forêts à travers le monde.

Le jeu est créé par les jeux bordier, le PETR n'a donc pas un impact sur la production du jeu, mais le créateur est à l'écoute des propositions qui ont été faites lors de la première réunion en présence des partenaires.

De son côté, sur le jeu test et lors des évènements, le PETR pourra proposer des pions fabriqués en bois local avec un Fablab du territoire, par exemple.

En ce qui concerne l'accessibilité du jeu, plusieurs actions pourront être réalisées selon le budget :

- Des audios enregistrés pour l'ensemble des questions du jeu
 - Un plateau avec une police plus grande et des couleurs adaptées
 - Un certain nombre de cartes réimprimées dans un format et une police plus grande ...

En ce qui concerne l'accessibilité du jeu pour tous, des animations spécifiques dans chaque domaine pourront être proposées aux IME, EHPAD ...

Les membres du comité indiquent leur avis par mail suite à l'analyse des éléments complémentaires fournis :

Avis défavorable	1
Avis favorable	3

Décision du comité de programmation : **Vote favorable**

3/ Ouverture d'appels à projets

Il est présenté un état de la maquette financière actualisée, en intégrant les projets ayant reçu un avis favorable d'opportunité.

	Fiches projet déposées / Projet ayant reçu un avis favorable	Enveloppe FEADER de la fiche action	FEADER prévisionnel demandé <i>(sur la base des dépenses prévisionnelles présentées dans la fiche projet)</i>	Reste FEADER
FA1	4 fiches projets déposées 2 avis défavorables 2 avis favorables pour SEVE et Ener'Guil	220 706	110 518 82 889 <i>avec bonus plan climat</i>	137 817
FA2	5 fiches projets déposées 1 avis défavorable 4 avis favorables (dont 1 sous réserves) pour PETR, Association Mégisserie paysanne, Puy St Pierre Puy St André, El Christophe Gautier	367 843	176 043	191 800
FA3	3 fiches projets déposées 3 avis favorables (dont 1 sous réserves) pour Pics et Colegram, Au Coin du Jeu, Rencontres de la Haute Romanche	294 274	144 970	149 304
FA4	Aucune demande déposée	220 706	0	220 706
TOTAUX		1 103 529	403 902 36,60 % <i>de l'enveloppe totale</i>	699 627

Au vu des demandes de subventions adressées régulièrement au GAL et des projets déjà formalisés, il est proposé d'ouvrir de nouveaux appels à projets du 15 novembre au 15 décembre 2024.

Il est nécessaire de modifier la maquette financière connaissant les candidatures à venir sur la fiche action 2 où l'enveloppe FEADER serait insuffisante pour soutenir au maximum les projets.

Il est également reconnu que l'enveloppe de la fiche action 4 a été trop dotée en FEADER.

Il est ainsi proposé de réduire l'enveloppe FEADER de la fiche action 4 à de 120 706 € et d'abonder de cette somme la fiche action 2.

L'enveloppe FEADER de la fiche action 2 sera augmentée à 488 549 €.

L'enveloppe FEADER de la fiche action 4 sera réduite à 100 000 €.

GAL Pays du Grand Briançonnais



Cofinancé par
l'Union européenne



REGION
SUD
FRANCE ALPES
CÔTE D'AZUR



Fiches projet	Montant prévisionnel FEADER demandé pour les projets reçus avis favorable	Montant prévisionnel FEADER restant si projets programmés	Enveloppe FEADER de la fiche action conventionnée	Transfert	Enveloppe FEADER après transfert au 21/10/2024	Montant FEADER inscrit dans les appels à projets ouvert du 15/11 au 15/12/2024
FA1	82 889	137 817	220 706		220 706	120 000
FA2	176 043	191 800	367 843	+ 120 706	488 549	318 000
FA3	144 970	149 304	294 274		294 274	150 000
FA4	0	220 706	220 706	- 120 706	100 000	100 000

Le Président met au vote les modifications de la maquette financière et l'ouverture des appels à projets :

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	11 (dont 3 membres du collège public et 8 membres du collège privé)
Avis défavorable	0
Avis favorable	11

Décision du comité de programmation :

Vote Avis Favorable

Pour modifier la maquette financière

et ouvrir les appels à projets pour les 4 fiches actions du 15 novembre au 15 décembre 2024

Le prochain comité aura lieu début mars, après les vacances scolaires de trois zones.

Aucune autre question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, le comité de programmation est conclu à 21h15. Un compte rendu est édité.

Le 10 mars 2025,

Le Président du GAL